MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Quarante-huitième séance – Mercredi 12 mars 2025, à 20 h 35

Présidence de Mme Livia Zbinden, présidente

La séance est ouverte à 20 h 35 dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Font excuser leur absence: *Mme Christina Kitsos*, maire, *Mme Marie Barbey-Chappuis*, conseillère administrative, *Mme Fabienne Aubry-Conne (remplacée par M. Mark Giannelli)*, *M. James Berclaz-Lewis (remplacé par Mme Cecilia Zaugg)*, *M. Simon Brandt*, *Mme Danièle Magnin (remplacée par M. Jean-François Albanesi)*, *M. Antoine Maulini (remplacé par M. Charles-Antoine Kuszli)*, *M. Alain Miserez (remplacé par M. Roger Gaberell)*, *Mme Bineta Ndiaye (remplacée par M. Jérôme Gasser)*, *Mme Hanumsha Qerkini (remplacée par M. Marc Dalphin)*, *M. Mathieu Romanens (remplacé par M. Manuel Alonso Unica)*, *Mme Salma Selle (remplacée par M. Jean-Marie Mellana)*, *Mme Melete Solomon-Kuflom (remplacée par M. Durão Francisco)* et *M. Daniel Sormanni (remplacé par Mme Gabriela Sonderegger*).

Assistent à la séance: *M. Sami Kanaan*, vice-président, *M. Alfonso Gomez*, conseiller administratif et *Mme Frédérique Perler*, conseillère administrative.

CONVOCATION

Par lettre du 20 février 2025, le Conseil municipal est convoqué dans la salle de l'Hôtel de Ville pour mardi 11, mercredi 12 et lundi 17 mars 2025, à 17 h 30 et 20 h 30.

1. Exhortation.

(La présidence est momentanément assurée par M. Ahmed Jama, premier vice-président.)

Le président. Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Je vous informe que nous avons reçu hier l'arrêt de la Chambre administrative de la Cour de justice du 4 mars 2025 rejetant le recours de M. Thomas Zogg, que ce dernier avait déposé contre la décision du Conseil municipal prononçant sa révocation en tant que représentant du Mouvement citoyen genevois au sein du Conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (FVGLS). La révocation acceptée en date du 7 octobre 2024 entre donc en force.

Je vous recommande de ne pas faire de propagande électorale durant nos débats, notamment pendant l'intervention de vos collègues.

4. Questions orales.

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative. J'avais une réponse à apporter à Mme Yasmine Menétrey qui demandait quand le parc de l'hippopotame, situé au début du sentier des Falaises, rouvrirait puisque celui-ci est fermé. *(Ndlr: une statue en forme d'hippopotame trône au milieu de la place de jeu de la promenade du Prieuré de Saint-Jean.)* Les travaux de préparation sont en cours. Ce réaménagement de l'aire de jeu est fait en coordination avec le Service des écoles (ECO). Les travaux vont s'effectuer ce printemps. Nous n'avons pas encore défini la date exacte, mais ils seront terminés avant l'été.

M. Alfonso Gomez, conseiller administratif. J'ai une réponse à une question orale de M. Roger Gaberell. Vous me demandiez hier quel effort faisait la Ville de Genève pour engager les personnes réfugiées et principalement les permis S. Nous comptons actuellement deux auxiliaires sous contrat, tous deux de nationalité ukrainienne et titulaires d'un permis S. Il semble que le Musée d'art et d'histoire ait tenté de recruter une personne mais la demande d'autorisation de travail a été refusée à deux reprises.

Nous n'avons reçu à ce jour aucune injonction ni de la part de la Confédération ni de la part du Canton dans le sens d'intégrer dans notre administration davantage de personnes en provenance d'Ukraine. La seule demande qui nous soit parvenue date de 2022 et émane de l'Hospice général pour de l'hébergement collectif. C'est la seule demande. Pour le surplus, vous-même ou votre contact pouvez tout à fait faire une requête en envoyant un e-mail au Conseil administratif pour le rendre attentif à cette problématique.

Le président. Nous allons commencer le traitement des objets dont vous avez accepté l'urgence. Nous avons reçu une motion d'ordre qui demande le débat accéléré…

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 34 oui contre 24 non.

5. Motion du 11 mars 2025 de Mmes et MM. Maryelle Budry, Brigitte Studer, Livia Zbinden, Charlotte Meierhofer, Gazi Sahin, Cecilia Zaugg, Christian Zaugg, Joëlle Bertossa, Manuel Zwyssig, Théo Keel, Uzma Khamis Vannini, Ana Maria Barciela Villar, Laurence Corpataux et Valentin Dujoux: «Pour mieux connaître l'apport des femmes et s'en réjouir» (M-1875)[1].

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

A la motion M-1759 du 7 mars 2023, «Valorisons l'apport des femmes et de leurs luttes dans l'histoire de Genève», acceptée par le Conseil municipal, le Conseil administratif avait répondu par écrit le 27 septembre 2023 en valorisant, à juste titre, le travail déjà effectué par le Service Agenda 21 – Ville durable et les subventions accordées à des fonds d'archives sur les luttes de femmes. Nous saluons tous ces efforts, mais constatons qu'ils ne sont pas encore suffisants.

Considérant:

– que les nominations de rues avec des noms féminins provoquent des crispations de la part des habitant-e-s (cf. rue Julia-Chamorel et divers essais de rues Grisélidis-Réal);
– que les personnalités dont les noms sont attribués à des institutions ou des rues demeurent inconnues (qui peut seulement prononcer correctement Marie Goegg-Pouchoulin?);
– que les baptêmes de rues ou institutions ne sont célébrés que dans l'intimité (par exemple, une vingtaine de personnes présentes pour la rue Pearl-Grobet-Secrétan);
– que nous aurons prochainement l'occasion d'inaugurer la place Grisélidis-Réal, inauguration qui, elle, sera certainement couverte par les médias, comme celle des rues et places Noëlla-Rouget, Ruth-Fayon et Beatriz-Consuelo, moins connues du grand public;
– que l'histoire, les trajectoires ou les luttes de ces femmes peuvent être inspirantes et exemplaires pour les jeunes filles;
– que nous saluons aussi la prochaine inauguration du parc du 14-Juin, dont l'organisation festive pourrait être confiée au Collectif de la Grève féministe,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à organiser à chaque «baptême» d'une rue, d'une place ou d'une institution un événement qui frappe

[1] *Mémorial* 182e année: Annoncée et motion d'ordonnancement, No 46, p. 7599.

les esprits et réjouisse la population (conférences, discours, spectacles, expositions, fanfares, verrées populaires, concours, etc.).

Ces animations pourront être organisées par les services municipaux ou confiées à des associations féminines ou historiennes ou à des associations de quartier et, dans ce deuxième cas, un budget adéquat par rapport à l'événement leur sera mis à disposition.

—***—

Préconsultation

Le président. Madame Maryelle Budry, vous avez cinq minutes pour développer la motion.

Mme Maryelle Budry (EàG). Merci, Monsieur le président de séance. Chères et chers collègues, j'ai le plaisir de vous présenter une motion qui a pour but de vous réjouir. Elle m'a été inspirée par les manifestations du 8 mars qui ont proclamé la force des femmes dans les rues de Genève. Elle m'a été inspirée aussi par une récente expérience datant de novembre 2023 à la commission des pétitions. A cette occasion, j'avais été frappée par le fait qu'aucun des pétitionnaires ne connaissait l'écrivaine Julia Chamorel, pas plus d'ailleurs qu'aucun membre de la commission. Le magistrat Alfonso Gomez nous a affirmé que les habitants avaient été consultés par deux fois sur le changement de nom de rue, mais aucun, aucune ne s'en souvenait.

Si la Ville de Genève veut rendre hommage aux femmes ayant contribué à sa renommée, elle doit s'en donner un peu plus les moyens. La petite association Kyrielle, non subventionnée, a organisé récemment dans le quartier des Grottes une conférence sur Julia Chamorel avec des auditions de témoins ayant connu l'écrivaine. Ce modeste événement a connu un succès très stimulant. Même la population hostile au changement de nom y distribuait un tract reconnaissant les mérites de Julia Chamorel et proposant que le nom de cette dernière soit donné à la rue située tout en haut des Grottes. *(Ndlr: la rue Julia-Chamorel a remplacé la rue du Midi située entre la rue des Grottes et la rue Louis-Favre.)* Cette motion propose donc que la Ville fasse mieux et organise des événements qui réjouissent les habitants et les rendent fiers.

Pour marquer les esprits, il faudrait des animations à la fois pédagogiques et festives à chaque inauguration de nouvelle rue ou d'institution – école, crèche,

salle municipale ou bibliothèque. Organiser une conférence ou une exposition pour faire connaître la personnalité choisie serait en tout cas nécessaire, et cela devrait se prolonger par la projection d'un film, par un apéro dans la rue, des concours, un bal, etc. Cela contribuerait non seulement à la visibilité de la personnalité mais aussi à la cohésion sociale. L'idée est de passer un agréable moment ensemble, se féliciter du choix, augmenter ses connaissances historiques, voire littéraires ou artistiques.

L'acceptation de cette motion ne grèvera pas le budget de la commune. Ces changements de noms, qui font couler beaucoup d'encre, ne sont pas si fréquents. En ce moment, seules cinq dénominations sont prévues: la place Grisélidis-Réal *(place précédemment non nommée,* à l'angle de la rue Philippe-Plantamour et de la rue du Léman), la place Ruth-Fayon *(anciennement place de la Petite-Fusterie)*, la place Noëlla-Rouget *(portion de la rue Jean-Senebier au-devant du monument aux morts),* la place Beatriz-Consuelo *(anciennement place Charles-Sturm)* et le parc du 14-Juin *(anciennement parc Harry-Marc).* C'est une modeste mesure qui pourrait réjouir les habitants de Genève plutôt que les crisper.

Je vous fais remarquer aussi que cette motion ne spécifie pas qu'il s'agisse de valoriser uniquement des noms de femmes. Les événements pourraient aussi avoir lieu en l'honneur d'un lieu-dit ou d'un souvenir patrimonial. Il s'agit surtout de rendre les habitantes et habitants fiers de leur ville. Merci de voter en faveur de cette motion. *(Applaudissements.)*

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 45 oui contre 13 non (6 abstentions).

Le président. Je vous rappelle qu'on est en débat accéléré… C'est cinq minutes par groupe. Je donne la parole à Mme Yasmine Menétrey.

Mme Yasmine Menétrey (MCG). Merci. Nous saluons l'initiative visant à mettre en lumière l'apport des femmes à l'histoire de Genève et à faire connaître celles dont les noms sont attribués à des rues, des places ou des institutions. Il est essentiel que ces personnalités ne restent pas méconnues et que leur engagement soit transmis aux générations futures.

Cependant, certains points méritent réflexion. Tout d'abord, le coût engendré par ces changements, notamment pour l'administration, les habitants ainsi que pour les entreprises concernées, ne doit pas être négligé. Modifier le nom d'une rue implique une mise à jour des documents officiels, des registres cadastraux, de la signalétique, des adresses postales. Cela représente un investissement conséquent pour la Ville de Genève.

Ensuite, il est légitime de se demander pourquoi on valoriserait exclusivement des figures féminines si l'objectif est de promouvoir une plus grande égalité dans l'espace public. Ne devrions-nous pas élargir la démarche à toute personnalité ayant contribué au bien commun, indépendamment de son genre? Genève a vu naître ou a accueilli de nombreuses figures engagées, qu'il s'agisse de femmes, d'hommes ou même de collectifs ayant œuvré pour le progrès social, scientifique ou culturel.

Organiser des événements marquants pour chaque baptême de rue ou d'institution est une initiative intéressante qui permettrait de donner du sens à ces changements. Il convient cependant d'assurer une cohérence budgétaire et organisationnelle. Des manifestations publiques, régulières ont un coût. Cela nécessite des ressources humaines importantes. Il serait donc pertinent d'évaluer le rapport entre l'impact attendu et les moyens engagés, et de garantir que ces événements restent accessibles à toute la population sans créer de nouvelles inégalités.

En conclusion, si la valorisation de figures féminines dans l'espace public est une démarche à encourager, elle ne devrait pas se faire de manière exclusive ni sans considération des coûts et des conséquences pratiques. Une approche plus inclusive valorisant toute personnalité ayant marqué l'histoire de Genève pourrait être envisagée pour garantir une transmission équilibrée et fédératrice de notre patrimoine. C'est la raison pour laquelle le Mouvement citoyen genevois s'abstiendra.

Mme Michèle Roullet (PLR). On assiste vraiment à un «comique des idées» avec cette motion… On a imposé au pas de charge des changements de noms de rues, et maintenant on a l'effet boomerang. Des changements de noms de rues ont souvent été imposés par deux ou trois personnes, qu'on ne va pas citer. On sait qu'un conseiller administratif Vert a absolument voulu nommer beaucoup de rues avec des noms de femmes, et on dit maintenant dans les considérants que ça a amené des crispations…

Eh bien, ce n'est pas tout à fait juste. Ce ne sont pas des crispations. C'est la manière dont on a procédé. On parle de démocratie participative, qu'il faut écouter les habitants, mais on a imposé dans certains quartiers des noms de rues que les habitants ne voulaient pas – je vous parle de la rue Julia-Chamorel, qui est citée dans le premier considérant. Or, les habitants du quartier des Grottes ne voulaient pas lâcher le nom de la rue du Midi. Eh bien, ça n'a rien fait… Ils ont eu beau mettre leur panneau, on est revenu et on le leur a imposé.

Quant à la place Grisélidis-Réal… Moi, j'avais suggéré une petite place où il n'y avait pas de nom. Mais non, on voulait prendre la rue Jean-Violette *(remarque)*, un écrivain inscrit à la Société genevoise des écrivains. Il fallait

qu'on y mette Grisélidis Réal. Après, on a voulu mettre sa plaque à la rue de Berne, en face de l'hôtel Novotel. Eh bien, ça n'allait pas d'avoir un panneau «prostituée, écrivaine» devant un hôtel qui avait des clients du Moyen-Orient. Après, on a voulu la place des Alpes… Alors bien entendu, la place des Alpes, majestueuse, ça n'allait pas. Les crispations sont donc plutôt venues de la manière dont le Conseil administratif a voulu imposer des noms.

Ensuite, on a dit qu'on avait attribué des noms qui demeurent souvent inconnus… Mais pourquoi? Parce qu'on a demandé à l'association 100Elles*, totalement inculte la plupart du temps qui n'a même pas consulté, pour trouver des noms, l'Association pour l'étude de l'histoire régionale! Alors, bien entendu, c'était souvent des noms qui n'étaient pas connus.

Je vous rappelle d'ailleurs qu'on n'a pas respecté la loi et le règlement qui demandaient que ces noms soient faciles à lire et à écrire. C'est sûr que, quand on débaptise la rue du Simplon pour la dénommer rue Cécile-Biéler-Butticaz, ou qu'on nomme une institution du nom de Marie Goegg-Pouchoulin, on ne respecte pas tout à fait le règlement qui demande qu'on ne soit pas obligé, si une femme est choisie, de mettre le prénom, le nom et le nom de femme mariée, car ça pose quand même beaucoup de problèmes.

Ensuite, on est attristés parce que, quand on veut inaugurer, personne ne vient ou il n'y a pas assez de monde… Mais c'est peut-être parce que vous avez choisi des noms de personnes qui ne font pas écho aux noms de la population genevoise. Parce que je suis sûre, au contraire, qu'il y aura du monde pour les inaugurations des places Noëlla-Rouget et Ruth-Fayon. Il faut donc peut-être voir quelles sont les personnes qu'on a proposées.

Ensuite de ça, bien évidemment, qu'est-ce qu'elle veut, cette motion? Eh bien, de l'argent! Une fois de plus. Alors il faudrait venir en premier avec cette demande puisque, ce que vous voulez en fait, c'est que le Conseil administratif devienne des «GO»… Vous savez, des gentils organisateurs, comme au Club Med… Qu'on fasse des animations, qu'on fasse, je lis, des fanfares, des spectacles, des expositions, des verrées populaires, des concours, etc. Mais c'est sans arrêt! Je crois que vous êtes en dehors du monde. On est dans des crispations géopolitiques, mais qu'est-ce que vous nous demandez? De faire des fanfares et des animations… Pas des saucisses, non, autre chose puisque la viande va être supprimée. *(Rires.)* Mais vous demandez sans arrêt de l'argent pour faire des activités qui devraient être le fait de l'enthousiasme des habitants. Mais venez-en directement au fait! Dites qu'on veut encore et encore de l'argent, puisqu'il faudra peut-être nommer un fonctionnaire pour s'occuper, n'est-ce pas, de faire en sorte que ça soit plus gai, plus festif.

Rappelez-vous donc que c'est peut-être la manière dont ces changements de noms de rues ont été introduits qui a causé beaucoup de problèmes et que ce ne sera

plus fait dorénavant de cette manière-là puisque le Grand Conseil a décidé qu'on ne pourrait plus procéder en forçant les habitants. On a voulu changer la rue Krieg, on n'a pas pu, la rue Sautter non plus parce que les habitants ont fait opposition.

Le président. Madame Michèle Roullet…

Mme Michèle Roullet. Je terminerai là-dessus…

Le président. Voilà…

Mme Michèle Roullet. … pour dire qu'il y a eu un changement de gouvernement au Grand Conseil et que cette manière d'agir sans consulter les habitants mais de parler ensuite de démocratie participative alors que vous n'écoutez personne, c'est fini. Le Parti libéral-radical sera donc bien entendu contre cette motion.

Mme Anne Carron (LC). L'exposé des motifs de cette motion relève tout ce qui est déjà fait par le Service Agenda 21 – Ville durable (A21) en faveur de la promotion de l'égalité et pour faire connaître l'apport des femmes à l'histoire de Genève. Ce travail, le Centre le salue également. Nous ne souhaitons pas ce soir rouvrir les débats houleux qui ont eu lieu dans ce plénum sur les changements de noms de rues, bien que le débat sur ce sujet ait quand même recommencé il y a un instant. Toutes les sensibilités ont déjà pu s'exprimer.

Cela dit, il est réjouissant que l'engagement de femmes de valeur ait été reconnu au sein de la cité et que certaines places et rues portent leur nom. A titre personnel, j'ai pu me réjouir récemment que deux places de la ville portent désormais les noms de Noëlla Rouget ou de Ruth Fayon pour lesquelles j'ai une immense admiration, et que j'ai eu la chance de rencontrer. Selon nos chemins de vie, nous avons certainement toutes et tous l'occasion de nous réjouir de telle ou telle féminisation de nom de rue.

Le but de cette motion dont Mme Budry est la première signataire n'est pas – nous l'avons bien compris – de faire la fête pour faire la fête. Il y a une démarche pédagogique qui est certainement justifiée, car le goût pour l'étude de l'histoire se perd malheureusement dans le monde de l'instantané qui est le nôtre. Se pencher sur la vie de personnes qui ont marqué la vie de la cité est donc une bonne chose. J'ai été rassurée sur ce point.

La question de l'égalité de traitement au sein de notre groupe a cependant été discutée puisque nous avions effectivement compris que ces démarches s'appliqueraient aux rues dont les noms auraient été féminisés. Mais si tel n'est pas le cas, eh bien, nous sommes rassurés.

Nous nous sommes posé aussi la question de la façon dont ces fêtes seraient organisées et avec quel budget. Nous en appelons à la créativité des services et associations qui seront à la manœuvre pour que la sobriété soit de mise. Et quand je parle de sobriété, je ne veux pas dire qu'il sera interdit de trinquer, ce qui est toujours bienvenu dans une fête; je parle de sobriété financière. Organiser un événement populaire coûte forcément de l'argent, alors il faudra veiller à le faire en dépensant avec parcimonie. L'examen des comptes de fonctionnement permettra d'y veiller.

Nous accepterons donc cette motion. Nous nous disons qu'on peut faire un essai par amitié pour Mme Budry, par reconnaissance de son immense engagement pour la cause féministe et pour saluer aussi le courage de femmes qui avaient un lien avec Genève et qui ont marqué l'histoire locale de leur empreinte. *(Applaudissements.)*

Mme Cathy Jacquier (UDC). Chers conseillers municipaux, chères conseillères municipales, je n'ai rien contre Mme Budry. Cela étant, ce n'est pas de la crispation que provoquent les changements de dénominations de rues, mais de l'exaspération. Les habitants de certains quartiers ont fait des pétitions ou ont été auditionnés en commission. Pourtant, leurs avis ont été jetés aux oubliettes. Considérant que le nom de ces personnalités est inconnu des citoyens et que l'histoire de ces femmes pourrait inspirer des jeunes filles et être exemplaire pour elles, les auteurs de cette motion, déclarée urgente, demandent au Conseil administratif d'organiser des réjouissances, spectacles, verrées populaires, etc., à l'occasion du baptême du nouveau nom de rue «féminine».

L'urgence de cette motion prend dès lors tout son sens au vu des préoccupations des habitants de cette ville puisque les commerces ferment, que l'insécurité règne. Cela étant, la préoccupation et l'urgence d'un certain hémicycle n'est que de dilapider les deniers publics pour des verrées populaires. L'Union démocratique du centre s'étonne de ses priorités, lui qui se dit proche des citoyens, qui revendique des assemblées générales citoyennes et qui n'écoute pas les habitants – ceux qui seraient crispés…

L'Union démocratique du centre a déposé un projet de loi en 2023, à la suite duquel le Conseil d'Etat a revu le règlement et a introduit les modifications qu'elle demandait, dont l'obligation de consulter individuellement les riverains en cas de modification de nom de rue. Dès lors, cette motion de verrées, spectacles et autres réjouissances n'a pas lieu d'être pour l'Union démocratique du centre.

Mme Paule Mangeat (S). Le Parti socialiste souligne, remarque et apprécie le fait que le Parti libéral-radical et l'Union démocratique du centre appellent de leurs vœux des assemblées citoyennes pour la dénomination des rues; fin de la citation. Merci.

Mme Delphine Wuest (Ve). Il y a toujours eu des changements de noms de rues. Ça n'a jamais fait débat jusqu'à maintenant. Avant de le faire pour dénommer des rues avec des noms de femmes, on le faisait déjà. Oui, ça coûtait cher… A l'époque, il fallait aller à l'imprimerie. Ça coûtait plus cher qu'aujourd'hui, je pense, de changer les cartes de visite d'entreprises. On n'en parlait pas et on ne demandait pas l'avis des habitants; on leur expliquait que c'était fait.

Pour répondre à mes préopinantes de la droite, il reste encore beaucoup de rues qui portent le nom de messieurs, lesquels n'ont pour seul mérite que d'avoir été propriétaire d'un immeuble dans la rue qui porte leur nom. On a donc de la marge pour combler ce déficit d'équilibre… Puisque c'était un peu ça, l'idée, avoir un peu plus de noms de femmes dans les rues. C'était un petit préambule – vous transmettrez à Mme Roullet, qui a l'habitude aussi de faire des préambules et des post-bulles… *(Rires.)*

Effectivement, il est important dans une ville d'avoir des rues portant des noms de femmes pour que les petites filles dont parlait Mme Jacquier puissent aussi s'identifier en se disant qu'elles pourraient potentiellement avoir une rue à leur nom si elles font quelque chose dans leur vie, ce qui est possible en tant que femme aussi.

Je ne vais pas redire ce qu'a dit Maryelle Budry parce que sa présentation était complète. Ce texte a le mérite de répondre notamment aux interrogations de la droite. Effectivement, en présentant une information, on répond à la peur du changement, à la peur de ce qu'on ne connaît pas. La pédagogie, c'est toujours bien. Accompagner ces nouveaux baptêmes de rues d'un moment d'information et d'un moment festif permettra de créer du lien et de la cohésion sociale. Les Vertes et les Verts, nous disons oui à ce texte.

Le président. Merci, Madame la conseillère municipale. Monsieur Vincent Schaller, il reste trois minutes pour l'Union démocratique du centre.

M. Vincent Schaller (UDC). Merci, Monsieur le président. Bon, on est là toujours dans cette problématique des changements de noms de rues… Vous voulez imposer des changements de noms. Je rappelle l'épisode de la rue du Midi où 90% des riverains s'étaient opposés au changement de dénomination

en rue Julia-Chamorel. Mais là, vous poussez le vice jusqu'à organiser une fête, convoquer ces riverains qui ont dit qu'ils ne voulaient pas de changement de noms de rues, et vous leur dites: «Venez à la fête!» Mais vous êtes des psychopathes! *(Rires et brouhaha.)* Vous êtes des pervers! Vous êtes des pervers…

L'Union démocratique du centre, beaucoup plus raisonnablement, elle, a déposé un projet de loi au Grand Conseil – on en a parlé précédemment. C'est mon excellent collègue Guy Mettan qui a proposé qu'à l'occasion des changements de noms de rues les autorités municipales, le Conseil administratif ait l'obligation désormais de consulter individuellement les riverains. Cette obligation a été validée par le Conseil d'Etat et l'Association des communes genevoises. C'est comme ça que l'on convainc les riverains de changer le nom d'une rue; pas par la contrainte physique et en les convoquant à des fêtes de quartier pour fêter le nom d'une rue qu'ils n'ont jamais souhaitée.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Christo Ivanov, vous avez une minute trente.

M. Christo Ivanov (UDC). Ce sera bien suffisant… Merci beaucoup, Monsieur le président de séance. Je voulais quand même informer ce plénum qu'une motion, la motion M 3090, avait été déposée au Grand Conseil par notre collègue socialiste Romain de Sainte Marie pour que la place de la Petite-Fusterie devienne la place Ruth-Fayon. Le Grand Conseil avait voté en faveur de cette motion à l'unanimité – Parti libéral-radical et Union démocratique du centre compris. Nous n'avons donc aucune leçon à recevoir de qui que ce soit. *(Remarque du conseiller administratif Alfonso Gomez.)*

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur le conseiller administratif, vous aurez votre moment pour vous exprimer… Monsieur Pascal Holenweg, vous avez la parole. Il vous reste quatre minutes.

M. Pascal Holenweg (S). Merci, Monsieur le président. C'était d'abord pour faire un rappel et ensuite une suggestion. Le rappel, c'est que toutes les rues qui portent aujourd'hui des noms de personnes, en tout cas toutes les rues historiques, portaient auparavant des noms de fleurs, d'arbres, de montagnes, de professions. Et tous les noms qu'elles portent aujourd'hui ont été imposés; pas plus les rues portant des noms d'hommes que celles portant des noms de femmes.

Cette tradition consistant à donner à des rues des noms de personnes remonte à deux siècles. Aucune des rues de Genève – vous pouvez regarder sur les plans

historiques – n'en portait auparavant, mais pendant les deux derniers siècles, on a donné à ces rues des noms de personnes exclusivement masculines. On ne s'est remis que depuis quelques années à leur donner des noms de femmes parce qu'on s'est souvenu que la majorité de la population de cette ville, comme la majorité de la population de ce pays, de ce continent et de cette planète, était féminine et qu'il n'y avait aucune raison que la moitié du ciel soit obscurcie d'un lourd cumulus noir et masculiniste.

L'exercice qui consisterait à refuser que l'on débaptise une rue pour lui donner un nouveau nom est donc un exercice absurde puisque c'est ce qu'on fait depuis deux siècles. Vous savez que la rue Etienne-Dumont s'appelait auparavant la rue des Belles-Filles et qu'on s'est empressé de remplacer les belles filles par un publiciste révolutionnaire franco-genevois.

La deuxième chose que je voulais faire, c'est une suggestion. S'agissant des nouveaux noms de rues, en l'occurrence d'un nouveau nom de voie de circulation ou de non-circulation, je pense proposer prochainement au Conseil administratif de donner à une impasse de la ville de Genève le nom de notre collègue Michèle Roullet. *(Rires et exclamations. Commentaire de Mme Michèle Roullet.)*

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Christo Ivanov, il vous reste une minute.

M. Christo Ivanov (UDC). Merci, Monsieur le président de séance. On pourrait dire «Impair et Passe», comme à la roulette. C'est le cas de le dire…

Je voulais juste préciser encore une chose par rapport à la motion M 3090 de notre collègue de Sainte Marie au Grand Conseil, c'est que cette motion avait été cosignée par Gabriela Sonderegger, ici présente, et moi-même. *(Remarque.)* Je parle de ceux qui sont au Grand Conseil… Et Anne Carron, pardon. Ah, mais tu es suppléante!

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Alfonso Gomez, c'est à votre tour de répondre.

M. Alfonso Gomez, conseiller administratif. Enfin! J'ai bien compris le sens de cette motion. On peut effectivement toujours faire mieux au niveau de la communication, et j'accueille favorablement les critiques éventuelles parce qu'il faut effectivement à chaque fois s'améliorer.

Je tiens à le souligner, et nous avions déjà répondu dans ce sens dans la réponse à la motion M-1759, nous proposons régulièrement au public dans le cadre du Festival Explore – nous l'avons fait par exemple en avril 2024 – des visites guidées à pied autour de la féminisation des noms de rues. Elles sont animées à chaque fois par une historienne et une collaboratrice de l'A21 qui expliquent qui était la personne concernée et aussi le processus qui a amené la Ville à proposer la féminisation d'une rue – j'y reviendrai.

Ça a été la même chose en juin 2024… La place Beatriz-Consuelo a été inaugurée avec l'Association pour la danse contemporaine, nous y avons expliqué qui était Beatriz Consuelo, et la même chose s'est produite en septembre 2024 avec la rue Pearl-Grobet-Secrétan *(ndlr: anciennement rue de l'Ecole-de-Chimie)*, qui a été inaugurée en collaboration avec la Collective dans le cadre de la programmation des Matrimoines.

Nous avons encore organisé en automne 2024 une parade à vélo pour célébrer la féminisation. *(Remarque)* Oui, avec Pro Vélo, absolument, et une historienne. *(Rires.)* Vous plaisantez, mais c'était très émouvant parce que nous avons commencé par le chemin Rosette-Wolczak *(anciennement rue de Beaulieu)*. Il s'agit là d'un point noir de notre histoire. C'est une jeune femme réfugiée qui venait de France voisine, juive, qui a été arrêtée par nos autorités à un moment donné, puis renvoyée injustement de l'autre côté de la frontière. Elle est morte à Auschwitz. C'était très émouvant d'écouter l'histoire de cette jeune fille.

C'est très regrettable – je suis d'accord avec vous, nous devons améliorer la communication – que des gens, que des jeunes ou des moins jeunes manifestement ne sachent pas qui était Beatriz Consuelo, qui était Mme Pearl Grobet-Secrétan, ne connaissent pas – de moins en moins, heureusement – cette grande écrivaine qu'était Yvette Z'Graggen, ou encore Noëlla Rouget. Ce sont des femmes de notre histoire qui sont absolument fondamentales. Il y a en tout cas une chose dont nous pouvons nous féliciter, malgré les erreurs, je veux bien l'admettre, que nous avons commises à un moment ou à un autre, c'est de mettre en lumière cette problématique et ces femmes qui avaient été oubliées non seulement de l'espace public mais également de notre histoire.

J'accueille donc évidemment favorablement cette motion. On essaiera de démontrer que le coût est minime et certainement moindre que pour d'autres contributions que nous octroyons, même si j'en suis très content, aux fêtes patriotiques comme le 1er Août ou la Fête de l'Escalade, des fêtes auxquelles la Ville donne beaucoup plus d'argent. Personne ne le remet en cause. Heureusement! Heureusement.

Eh bien, quand on remet en lumière l'histoire, que ce soit à travers le 1er Août, l'Escalade, des personnalités historiques et politiques, je ne peux que m'en réjouir parce que cela fait comprendre aux jeunes mais aussi à ceux qui ne connaissent

pas la valeur historique de cette ville… Vous savez, je me permets de le dire, je suis arrivé à l'âge de 14 ans à Genève. La première chose qui m'a marqué quand je suis arrivé, c'est son héritage historique, ce que cette ville avait fait non seulement avec l'accueil des huguenots mais aussi dans les années 1930 avec le combat des associations et le combat historique du mouvement ouvrier. Il n'y a pas que ça bien entendu… Eh bien, cet héritage qui est quasiment unique en Europe, en tout cas pour une ville comme Genève, il faut le mettre en exergue.

S'il y a des hommes, moi je n'ai aucun souci. Je regrette, d'ailleurs, qu'on n'ait pas encore une place ou une rue pour Georges Haldas. Et Ella Maillart, quelle écrivaine! Quelle femme! Vous vous plaigniez de cette petite rue tout à l'heure… Il faudrait que son nom soit donné à une grande avenue, style avenue Krieg! Ce n'est pas le cas, ça ne sera pas possible, mais encore une fois, je suis fier d'avoir mené ce combat et je suis fier que ces femmes soient mises en lumière aujourd'hui. J'en suis fier parce que je suis fier de l'histoire de ma ville. *(Applaudissements.)*

Mis aux voix, le renvoi de la motion au Conseil administratif est accepté par 46 oui contre 19 non (6 abstentions).

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à organiser à chaque «baptême» d'une rue, d'une place ou d'une institution un événement qui frappe les esprits et réjouisse la population (conférences, discours, spectacles, expositions, fanfares, verrées populaires, concours, etc.).

Ces animations pourront être organisées par les services municipaux ou confiées à des associations féminines ou historiennes ou à des associations de quartier et, dans ce deuxième cas, un budget adéquat par rapport à l'événement leur sera mis à disposition.

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

6. Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 29 avril 2024: «Pour un quartier des Eaux-Vives tourné vers l'avenir!» (P-513 A)[1].

24 juin 2024

Rapport de Mme Fabienne Beaud.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance plénière du Conseil municipal du 30 avril 2024. La commission s'est réunie le 13 mai 2024 sous la présidence de M. Didier Lyon. Les notes de séances ont été prises par Mme Maude Jaunin, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 13 mai 2024

Audition de M. Matthias Lecoq, président de l'association Vivre aux Eaux-Vives (VAEV) et pétitionnaire, de M. Sylvain Thévoz et de Mme Mady Senaud, membres de VAEV

M. Lecoq remercie la commission pour son accueil. Les pétitionnaires se présentent ce soir pour soutenir la pétition portée par l'association Vivre aux Eaux-Vives (VAEV), qui existe depuis plus de trente ans. L'association a déjà été auditionnée par la commission des pétitions un peu plus d'un an en arrière. M. Lecoq revient d'abord sur les éléments importants de l'association. Le voyage a débuté en 2019, avec une posture de l'association et de certain-e-s habitant-e-s sur les questions d'espace public. Lors d'un forum pour l'espace public, les participant-e-s se sont interrogé-e-s sur la manière de mieux vivre dans le quartier, avec le constat clair du besoin d'espace public pour mener des relations de voisinages et créer du lien avec les commerces de proximité. L'objectif était de se rencontrer et de permettre à toutes et à tous de prendre possession de la rue pour mettre en œuvre des activités. VAEV a travaillé avec les commerçant-e-s. Le quartier des Eaux-Vives manque de place au cœur. Les parcs et les quais appartiennent à tout le monde. La préoccupation est de pouvoir se réunir tous ensemble.

---

[1] *Mémorial* 181e année: Commission, No 54, p. 9396.

L'association s'est également interrogée sur le quartier, notamment sur les îlots de chaleur. Le cœur des Eaux-Vives, où sont situées les trois écoles, est en rouge foncé sur la carte. L'association a milité pour obtenir de la végétalisation et la pacification du trafic de transit, afin de récupérer l'espace et de gérer cette problématique d'îlot de chaleur qui s'observe dans tous les quartiers du centre-ville de Genève. L'association propose des choses simples, des aménagements où l'espace public n'est pas profondément modifié, pour travailler sur la végétalisation et des espaces reconquis par la population. Aujourd'hui, si les habitant-e-s sortent boire un verre en terrasse, aucun espace n'est à disposition pour que les enfants puissent se sociabiliser. L'association a essayé d'introduire une démarche de cet ordre durant l'été 2021 ou 2022. Le processus a été long, a suscité des conflits et a mobilisé beaucoup d'efforts pour un résultat moindre. Ces conflits auraient pu être mieux gérés. La Ville promet un processus de consultation pour le réaménagement de la rue de Montchoisy depuis plus de trois ans. Ces espaces de dialogue sont nécessaires. M. Lecoq projette une image illustrant une proposition sur l'espace entre la rue du 31-Décembre et la rue Maunoir, visant à travailler le sol et à le rendre plus accueillant. L'association est prête à mettre la main à la pâte. M. Lecoq projette ensuite les images de l'apéro citoyen, de la fête des voisin-e-s et de la fête de quartier Eaux-Vives est à vous. L'association a également organisé un débat avec des politiciens et politiciennes, tous partis confondus, nécessaire pour trouver des solutions et aller de l'avant.

Actuellement l'association œuvre dans des discussions et des projections pour s'interroger sur la manière d'habiter la ville et l'avenir des Eaux-Vives. Le lien entre les commerces de proximité et l'espace public est également un thème central de la pétition. Cette problématique se retrouve au Grand-Saconnex ou à Plan-les-Ouates. L'événement «Pour un quartier vivant: les enjeux d'une piétonnisation» a rassemblé des commerçant-e-s des Pâquis et des Eaux-Vives, d'avis différents, pour une table ronde visant à discuter la mise en place des projets. Les habitant-e-s ont besoin que le quartier bouge. Les pétitionnaires ne désirent pas tout révolutionner, mais sans la plage et les parcs le quartier date des années 1990. Les aménagements de la zone 30 ont suscité de vifs débats au Conseil municipal et doivent a minima être mis en œuvre. M. Lecoq insiste sur la question de la participation. Les pétitionnaires demandent la création d'espaces de dialogue. Le dialogue est possible. Le plan climat de la Ville est adopté. Les interrogations portent autour de sa mise en œuvre. Pour M. Lecoq, c'est par le biais de la délibération et du consensus que le quartier pourra avancer. Les aménagements de base ont besoin de l'étude de trafic pour savoir ce qu'il en est réellement et apaiser les débats. Une étude pourrait répondre aux interrogations.

M. Thévoz remercie la commission pour l'accueil. La pétition contient trois demandes principales, la première étant de réaliser une étude de trafic dans le quartier afin de quantifier les flux. L'Office cantonal des transports (OCT),

entendu lors du traitement de la dernière pétition, a dit ne pas connaître l'origine ni la destination du trafic. Selon l'OCT, la compétence est municipale. Les pétitionnaires estiment que cette requête est légitime, en vue de comprendre les personnes traversant le quartier. La pétition demande ensuite de préserver la santé des habitantes et habitants pour diminuer le trafic de transit. Les axes comme la rue de Montchoisy sont suroccupés. Des camions se garent chaque matin sur les voies de bus à la rue des Eaux-Vives. Les pétitionnaires sont d'avis que la Ville peut faire mieux pour la sécurité des habitant-e-s et particulièrement des enfants qui se rendent à l'école. La pétition milite enfin pour la mise en place d'un processus participatif. M. Thévoz est attristé de voir le quartier aussi clivé et en tension du fait d'un accompagnement de la municipalité qui pourrait être meilleur. Un potentiel de compromis existe, mais les associations ne peuvent pas y parvenir seulement entre elles. Une impulsion politique est nécessaire pour entraîner le quartier vers un projet positif tourné vers l'avenir. De tels projets se sont réalisés aux Pâquis, à Saint-Gervais, aux Ouches et au Petit-Saconnex. Les Eaux-Vives sont en attente d'un projet fédérateur, avec lequel les habitant-e-s et commerçant-e-s seraient en accord. En l'état, ce futur semble flou. La buvette du parc La Grange, la Guingette, réunit une grande clientèle. Les commerçant-e-s de la rue de Montchoisy ont droit à des espaces dégagés et verts, incitant les gens à venir s'installer. Pour toutes ces raisons, dans un but d'accélérer le mouvement et en remerciant le Conseil municipal d'avoir renvoyé la pétition P-478 («De la place pour les piétons et les espaces verts aux Eaux-Vives») au Conseil administratif en octobre 2023, les pétitionnaires espèrent que la commission soutiendra leur pétition.

Mme Senaud ajoute un élément pratique en vue du recensement du trafic. Le quartier connaît trois pénétrantes: l'avenue de Frontenex, la rue de Montchoisy et les quais. Frontenex et les quais ont droit au transit, mais Montchoisy pas nécessairement. Les voitures s'arrangent à descendre une route pour remonter la suivante. L'été ajoute du trafic de transit en direction de la plage des Eaux-Vives.

Questions des commissaires

Le président demande si les aménagements proposés par les pétitionnaires impliquent de supprimer les places de stationnement et de fermer des rues à la circulation.

M. Lecoq précise que la surface visée entre la rue Maunoir et la rue du 31-Décembre comprend des terrasses, mais aucune place de stationnement. Le projet accompagne la fermeture temporaire. Pour le surplus, la gestion des places de parking doit être différente. Un projet d'accompagner les mesures liées à la récupération d'espace public avec de la signalétique a été proposé il y a plus de deux ans. Le parking de la gare des Eaux-Vives est sous-utilisé. Des panneaux

pourraient l'indiquer de manière plus franche depuis les quais, afin que les automobilistes sachent où et comment se garer. Toutes les villes d'Europe et de Suisse indiquent les parkings, leur distance et le nombre de places disponibles en direct. Cette mesure soulagerait le débat.

Les parkings d'Eaux-Vives 2000 et de Rive pourraient être mieux valorisés pour permettre plus de dynamisme. M. Lecoq insiste sur les cheminements des parkings jusqu'au cœur du quartier. Pour se rendre aux Eaux-Vives depuis Rive, les piéton-ne-s doivent traverser quatre rues, attendre de longues minutes à des feux, le tout sur une qualité de trottoir et d'espace public moindre. Un effort est à mener pour améliorer l'ensemble.

Le président sonde l'avis des auditionnés face à l'opposition de certain-e-s commerçant-e-s à la piétonnisation aux Eaux-Vives.

M. Thévoz exprime la volonté de développer le processus participatif. Au quai des Bergues, les commerçant-e-s étaient opposé-e-s à la piétonnisation. Aujourd'hui, ils ne veulent plus revenir en arrière et s'opposent même à la circulation des vélos. Genève comprend plusieurs exemples de zones pacifiées. Les espaces doivent être analysés au cas par cas, mais un élan doit être lancé dans une direction. De nombreuses études scientifiques démontrent qu'il est dans l'intérêt des commerçant-e-s de passer à des zones différentes. Les intérêts du marchand de vélomoteurs à la rue de Montchoisy doivent être pris en compte. Les bornes rétractables placées uniquement en Vieille-Ville questionnent le fait que seule cette partie de la ville soit préservée du trafic de transit, au détriment des quartiers populaires. En Vieille-Ville, les commerces sont florissants et le Bourg-de-Four est agréable à vivre. Les quartiers populaires méritent aussi cette qualité de vie.

Une commissaire remercie pour la pétition et la présentation soignée. Elle signale toutefois que les bornes rétractables de la Vieille-Ville ne fonctionnent pas et n'apportent aucune plus-value à la qualité de vie. La solution ne se trouve pas dans les bornes. Les discussions sont récurrentes à ce sujet. Elle revient sur la troisième demande de la pétition, lui faisant penser aux forums sociaux, organisés par le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS). Ces forums, organisés avec tous les quartiers de la ville, visent à comprendre les besoins de la population en termes de politique sociale. Le rapport de 2019 lié au quartier des Eaux-Vives mentionne le CEVA. La Ville espérait une amélioration de la qualité de vie grâce au CEVA. Elle sonde les auditionnés sur leur opinion quant à cette affirmation.

M. Lecoq répond que la gare du CEVA a amené un potentiel d'une nouvelle centralité autour de la gare, encore à construire. L'espace est encore en friche aujourd'hui. Une histoire positive s'est créée par l'arrivée des équipements avant les logements. En termes de trafic, les rues des Eaux-Vives et de Montchoisy n'ont pas été modifiées.

Mme Senaud ajoute que des passages piétons sont demandés depuis longtemps au-dessus de la route de Frontenex pour accéder à la gare. Il en ressort que la route de Frontenex doit être réorganisée.

M. Lecoq confirme avoir contacté directement Mme Perler. Le processus de dialogue a été lancé à la suite des aménagements. Une autre association s'est formée pour se plaindre des aménagements. Ces trois jours de chaos dans le quartier, liés à d'autres travaux sur l'avenue Pictet-de-Rochemont, ont créé des conséquences en cascade dépassant tout le monde. Le dialogue est de nouveau présent.

La création d'un espace de dialogue est urgente, pour s'interroger sur l'avenir du quartier. Le statu quo a disparu. Les plans climats cantonaux et communaux sont en force. Le quartier doit pouvoir bouger sans susciter des débats durant des années comme tel a été le cas concernant la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

M. Thévoz informe que le dernier forum social date de 2019. Les forums n'ont pas été reconduits sous la législature de Mme Kitsos. En revanche, ces forums sont sociaux. La problématique en cause est la mobilité. Un forum sur la mobilité manque. Si les bornes ne sont pas fonctionnelles, une réflexion doit être menée sur l'amélioration de la technique. Les Eaux-Vives comptent de nombreux parkings privés en souterrains, avec les enjeux d'entrée et de sortir des riverain-e-s. Les pétitionnaires n'ont pas les solutions et donnent l'impulsion. Ils attendent une action politique. Certains services ont fini par refuser de décider au vu des clivages. Le quartier se retrouve livré à lui-même sans qu'une réelle politique émerge. Au vu du nouveau magistrat cantonal et du retrait de Mme Perler, les pétitionnaires craignent que rien ne se décide durant un an, en l'attente des élections municipales, ce qui n'est pas acceptable. Les pétitionnaires attendent du Conseil municipal qu'il donne une impulsion, ne visant pas à renforcer les clivages mais à s'en sortir avec une majorité la plus large possible.

Un commissaire rappelle que la LMCE prévoit que les habitant-e-s se parquent près de chez eux. Les résident-e-s des Eaux-Vives ont rapporté le désordre dans les parkings privés souterrains, qui n'appartiennent souvent pas aux propriétaires des immeubles. Un locataire qui choisit de conserver une voiture ne trouve pas de place, mais observe un flux de voitures, souvent de plaques françaises, pouvant s'apparenter à un trafic de transit, qui rentrent le matin et ressortent à 17 h. Ces automobilistes proviennent de l'autre côté de la frontière et n'ont pas d'alternative, faute d'infrastructures disponibles. Une solution doit être trouvée pour que les personnes concernées puissent se garer. Le parking de la gare des Eaux-Vives est le plus onéreux de la Fondation des parkings. Le parking de la rue Dancet coûte 110 francs les douze heures. S'agissant de la troisième demande de la pétition, aucune volonté ne ressort. On pourrait imaginer que

certain-e-s habitant-e-s obtiennent des places prioritaires aux Vollandes appartenant à la Gérance immobilière municipale de la Ville de Genève (GIM), mais cette dernière ne semble pas vouloir entrer en matière.

Le commissaire partage l'avis que le quartier ne bouge pas depuis vingt ans. Lorsque la compétence était cantonale, le Canton avait déclaré un moratoire, il y a un peu plus de dix ans. Il souhaite savoir comment les pétitionnaires voient l'opposition avec les entreprises et où en sont les contacts avec l'autre association, O vivre ensemble. Les livraisons de certains commerces comme la menuiserie ou le magasin de motos imposent des gabarits de route importants. Il demande également si les pétitionnaires entrevoient un plus petit dénominateur commun.

M. Lecoq reformule la problématique. L'association n'a pas pour vocation de se «tourner vers l'avenir» en supprimant la totalité des places de parking de manière définitive pour récupérer l'espace. D'autres mesures sont possibles avant, pour lesquels le dénominateur commun est déjà présent. Les commerçant-e-s souhaitent un quartier dynamique, dans lequel les résident-e-s viennent consommer.

Aujourd'hui, un habitant sur dix habite dans l'arrondissement 1207, mais les commerçant-e-s rapportent que leur clientèle provient d'autres communes. Le problème peut être résolu par la programmation. Des exemples existent, comme la place du Pré-l'Evêque, qui représente une belle réalisation de la Ville. Seules cinq places de parking ont été supprimées. L'objectif est d'avancer pour créer des espaces de qualité. La rue Sillem, piétonnisée, est complètement vide. L'espace récupéré doit être travaillé et devenir attractif. La recherche de dynamisme est une préoccupation partagée par tous.

Le commissaire souligne que le processus en est au stade de la conciliation. Les pétitions sont apparues à la suite des manquements du Conseil administratif. Tout existe pour que les associations améliorent la situation et trouvent une voie commune.

M. Thévoz précise que les associations ne peuvent pas se mettre d'accord de leur côté. Toutes deux attendent un élan de la part du Conseil administratif, avec un projet facilitant. La politique ne peut pas renvoyer la balle aux habitant-e-s. Les pétitionnaires ne souhaitent pas piétonniser l'entièreté du quartier. Il est difficile de satisfaire tous les commerçant-e-s, mais la Ville peut faire mieux avec certains aménagements. Sur la question des parkings, les associations d'habitant-e-s ne peuvent pas enquêter sur les places libres dans le domaine privé ou à la GIM. La municipalité pourrait procéder à une cartographie. M. Thévoz partage l'avis du commissaire sur l'incohérence de devoir sous-louer sa place de parking à quelqu'un qui ne vient que travailler. L'obligation de construire des parkings dans les immeubles a été réduite, face à la diminution de la demande. Le taux a été adapté, mais des espaces en souterrain sont vides.

Un commissaire informe qu'aux Eaux-Vives les parkings souterrains, privés ou publics, manquent. Beaucoup d'immeubles ne disposent pas de parking.

M. Thévoz réplique que de nombreux foyers n'ont plus de voiture en centre-ville. Il émet l'hypothèse que les gens ont soit la chance d'avoir une voiture et un stationnement, mais sortent peu en voiture, soit viennent travailler et achètent une place dans le quartier pour les arranger dans leurs déplacements. Dans les deux cas, le trafic n'est pas lié aux habitant-e-s mais induit par les facilités actuelles, qui peuvent être optimisées, avec les parkings de la gare des Eaux-Vives et de Villereuse.

Une commissaire remercie les auditionnés de leur pugnacité à apaiser les Eaux-Vives. Elle dit avoir été frappée par la quiétude du haut des Eaux-Vives le dimanche. Elle s'interroge sur la possibilité d'alterner les jours d'ouverture, pour offrir la possibilité de profiter des terrasses, cafés et restaurants.

M. Lecoq confirme qu'un travail sur les éléments de programmation doit être réalisé. Le quartier est vivant durant l'été, mais beaucoup moins à d'autres périodes. De nombreux commerces ont besoin que les gens reviennent. Tandis que les quais sont attractifs, le cœur du quartier l'est moins. La question de programmer et de trouver des moments pour animer le quartier est essentielle. Transformer le quartier avec des travaux ne revient pas à l'animer. Aujourd'hui, le quartier est dans une dynamique d'opposition, avec des pétitions qui se succèdent. Les associations attendent un soutien de la part des autorités. Contrairement à d'autres quartiers, la zone 30 des Eaux-Vives n'est pas mise en œuvre. Les pétitionnaires ont été déçus par les débats à ce sujet. Ils attendaient une réflexion sur l'atout supplémentaire à ajouter pour créer un engouement collectif. Les commerçant-e-s craignent pour leur chiffre d'affaires. Les processus participatifs doivent servir à reformuler la question et trouver des solutions collectives. La situation est un cas d'école pour la fabrique de la ville. Ces successions d'opposition ne font rien avancer. La ville doit être pensée autrement. Lors des fermetures temporaires de l'été 2022, les habitant-e-s avaient besoin que quelqu'un se responsabilise et vienne communiquer avec tout le monde avant de mettre en œuvre les aménagements. Certains points peuvent être améliorés rapidement sur la manière de procéder.

Un commissaire fait part de l'existence du rapport sur la désimperméabilisation de la ville, un travail de master réalisé en 2023 par M. Robin Ossent, étudiant à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA), analysant la manière de faire revenir le vivant dans la ville. Le travail comprend un chapitre sur les Eaux-Vives et les stratégies à adopter pour végétaliser l'axe de Montchoisy et le faire revivre en termes de biodiversité.

M. Thévoz n'en a pas connaissance. Du fait de la fermeture de la ville en 2022, l'association O vivre ensemble s'est ravivée pour durcir le ton face à la

Ville. M. Thévoz craint que, en l'absence d'explications et de concertation, des travaux de désimperméabilisation ne clivent encore plus les positions des commerçant-e-s. Les pétitionnaires avancent avec prudence. La pétition vise à construire un récit en commun.

Dans ce sens, M. Lecoq insiste sur la continuité. La question de la microfaune en ville suscite des questions sur la manière d'agir sur des endroits spécifiques pour provoquer de l'engouement chez tout le monde. Au niveau de la biodiversité, une continuité pourrait être imaginée par de petites touches vertes entre le parc La Grange et la place du Pré-l'Evêque. Avant de refermer, le travail doit se concentrer sur l'existant pour apporter de la qualité sur les espaces déjà actifs. Une continuité arborée peut être imaginée sans récupérer de places de stationnement, les rues Sillem et du Lac peuvent être améliorées, de même que la qualité des trottoirs. La rue de Montchoisy a été retravaillée il y a trois ans. Le passage à du parcage linéaire a fait perdre quatre places de parking et rien n'a été fait pour le trottoir. Deux mois de travail permettraient déjà d'améliorer le quartier de manière significative, et d'amener les commerçant-e-s à s'inscrire dans ce mouvement de changement. M. Lecoq comprend les commerçant-e-s. Leur pétition est remplie de bon sens. Différents éléments sont à travailler, la désimperméabilisation du sol, la canopée ou encore les jeux pour enfants.

Une commissaire souhaite connaître l'état du dialogue avec la Ville.

M. Lecoq informe que l'association n'est plus en contact avec la Ville depuis dix-huit mois. Les deux courriers envoyés dans l'intervalle ont reçu un accusé de réception, mais pas de réponse.

Prises de position et vote

Le Centre propose de renvoyer la pétition au Conseil administratif. Mme Perler a été auditionnée dans le cadre des autres pétitions. Il appartient désormais au département d'aller discuter avec les associations pour trouver des solutions.

Les socialistes sont également en faveur du vote. Le nombre de pétitions déposées au sujet de ce quartier démontre l'urgence de la situation et les besoins des habitant-e-s d'avancer. Davantage d'auditions n'apporteraient pas plus d'éléments.

Le Mouvement citoyens genevois estime intéressant et important d'auditionner Mme Perler, afin de comprendre pourquoi rien n'est fait alors que les deux associations sont d'accord pour trouver un consensus. Les éléments nouveaux ne correspondent pas à ses déclarations concernant d'autres pétitions. Rien n'avance dans le quartier depuis vingt ans. Renvoyer une pétition de plus n'amènera à rien. Il convient de demander ce que Mme Perler compte mettre en place. L'association

des commerçant-e-s est prête à entrer en matière sur des aménagements mineurs. Les habitant-e-s des deux bords sont d'accord. Il trouve indispensable de recevoir la magistrate et d'entendre ce qui est prévu en lien avec l'ensemble des pétitions.

Une commissaire Verte comprend l'énervement et la fatigue des pétitionnaires. Le mieux à faire est d'agir rapidement en renvoyant la pétition au Conseil administratif. Parallèlement, rien n'empêche de poser des questions orales ou écrites. La commission a déjà suffisamment auditionné sur cette thématique.

La proposition de voter ce jour est acceptée par 14 oui (1 UDC, 3 PLR, 2 LC, 3 Ve, 4 S, 1 EàG) contre 1 non (MCG).

La proposition de renvoyer la pétition au Conseil administratif est acceptée par 11 oui (1 UDC, 2 LC, 3 Ve, 4 S, 1 EàG) contre 1 non (MCG) et 3 abstentions (PLR).

Annexe: pétition P-513

VAEV
Vivre aux Eaux-Vives

Pétition adressée au Grand Conseil du Canton de Genève
Pétition adressée au Conseil municipal de la Ville de Genève

Pour un quartier des Eaux-Vives tourné vers l'avenir !

Associations, habitantes et habitants, commerçantes et commerçants, visiteuses et visiteurs des Eaux-Vives, nous sommes conscient-e-s de vivre dans un magnifique quartier, mais regrettons devoir subir un flot incessant, inconsidéré de véhicules motorisés, mettant à mal notre santé, notre sécurité, ainsi que celles de nos enfants et des plus fragiles d'entre nous (aîné-e-s ou personnes à mobilité réduite). Constatant tristement la baisse de la qualité de vie de notre quartier du fait de stationnements sauvages, de rodéos routiers, d'incivilités répétées de la part de chauffard-e-s et de la surchauffe d'un trafic de transit endémique ; nous apprécions la volonté exprimée par les autorités de végétaliser davantage le quartier, notamment le long de l'avenue Pictet-de-Rochemont. Nous constatons avec soulagement le vote de la proposition du Conseil administratif PR-1586[1] au Conseil municipal de la Ville en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 400 800 francs destiné à l'amélioration des mesures de modération de la circulation et de sécurisation des déplacements dans la zone 30 du quartier des Eaux- Vives. Nous attendons de la délibération PR-1575 votée en date du 7 février 2024[2] l'ouverture de deux crédits pour un montant total brut de 20 777 700 francs destinés à l'aménagement d'une ligne de transport en commun dite « axe Frontenex », à l'aménagement de l'espace public associé, ainsi qu'à la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux situé dans le périmètre du projet « axe Frontenex » et à l'aménagement de l'espace public associé permettant d'entrevoir un avenir moins pollué pour notre quartier. Souhaitant de tout cœur un quartier vivant, tourné vers un avenir durable et respectueux des habitant-e-s favorisant le tissu économique de notre quartier, nous invitons les autorités de la Ville et du Canton à travailler de concert pour :

- Faire une étude du trafic dans le quartier afin de quantifier précisément le volume du trafic de transit, sa provenance et destination.
- Préserver la santé et la qualité de vie des habitantes et habitants des Eaux-Vives en prenant des mesures courageuses pour diminuer le trafic de transit, dans le respect de la LMCE
-Développer un processus participatif innovant incluant les habitant-e-s, commerçant-e-s, associations, visiteuses et visiteurs de notre beau quartier, afin de développer une mobilité durable et de qualité pour le quartier des Eaux-Vives.

Nom, Prénom	Adresse	Signature

Merci de retourner ou adresser vos signatures à :

Association Vivre aux Eaux Vives (VAEV), Matthias Lecoq, Président

[1] https://conseil-municipal.geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1586-181e/
[2] https://conseil-municipal.geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1575-181e/

—***—

Mme Fabienne Beaud, rapporteuse (LC). Dans le cadre de l'étude de cette pétition P-513 «Pour un quartier des Eaux-Vives tourné vers l'avenir!», nous avons auditionné M. Lecoq, de l'association Vivre aux Eaux-Vives, le 13 mai 2024. Celui-ci nous a expliqué que cette pétition était née lors d'une séance dans un espace public où les habitants des Eaux-Vives avaient fortement manifesté leur envie, leur besoin d'un espace public pour nouer des relations de voisinage et créer des liens avec les commerces de proximité. Les constats étaient les suivants: les Eaux-Vives sont un quartier où il manque de place en son cœur, les parcs et les quais appartiennent à tout le monde et il y a un énorme besoin d'îlots de fraîcheur.

L'association milite pour obtenir de la végétalisation et une pacification du trafic, mais la pétition en elle-même demande la réalisation d'une étude de trafic dans le quartier. Nous avons décidé de ne pas auditionner d'autres personnes. La commission a voté en faveur du renvoi au Conseil administratif par 11 oui, 1 non et 3 abstentions.

(La présidence est reprise par Mme Livia Zbinden, présidente.)

Mme Leyma Milena Wisard Prado (Ve). Pour le groupe des Verts, le bien-être dans nos quartiers ainsi que l'aménagement des espaces publics sont essentiels pour favoriser non seulement la cohésion sociale mais aussi la biodiversité et le respect de l'environnement.

Le quartier des Eaux-Vives représente, de par son potentiel stratégique, une opportunité unique pour promouvoir ces valeurs et améliorer la qualité de vie de ses habitants, étant un quartier près du lac, principalement résidentiel mais avec aussi de nombreux commerces, cafés et restaurants. C'est un lieu très dynamique et apprécié qui abrite l'un des plus grands parcs de Genève.

La pétition que nous vous présentons, intitulée «Pour un quartier des Eaux-Vives tourné vers l'avenir», est le fruit d'une collaboration entre associations, habitants, commerçants et visiteurs. Elle exprime leur préoccupation face à l'augmentation du trafic motorisé, lequel nuit à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie dans le quartier. Nous proposons de traiter cette pétition en urgence car il est impératif pour nous d'agir rapidement.

Il est également crucial d'entendre les véritables préoccupations des habitants et des usagers des quartiers à travers la mise en œuvre d'un processus participatif

mais aussi que la Ville continue le travail entrepris, que nous saluons, pour pacifier le quartier, soutenir les commerces, apaiser la mobilité, réduire le bruit et augmenter la végétalisation – toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé et améliorer la qualité de vie des habitants.

Nous soutenons pleinement la réalisation d'une étude de trafic dans le quartier, ce qui pourrait apporter des réponses concrètes pour atténuer autant que possible les impasses de l'intensification du trafic motorisé dans les zones résidentielles, tout en préconisant des mesures pour faire des espaces de vie à part entière où tout le monde trouve sa place.

Nous demandons donc le renvoi de cette pétition au Conseil administratif pour soutenir les actions en vue de faire des Eaux-Vives un quartier vivant, sûr et tourné vers l'avenir.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. Il restera deux minutes trente pour les Vertes et les Verts. Monsieur Pierre de Boccard, vous avez cinq minutes pour le Parti libéral-radical.

M. Pierre de Boccard (PLR). Merci, Madame la présidente. Je vais peut-être faire un petit historique… Il y avait avant M. Rémy Pagani au département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM). Il faut quand même s'imaginer que vous avez aux Eaux-Vives, à la rue du Lac, là où il y a la Migros, une zone piétonne qui doit dater de quinze ans. Eh bien, les gens marchent encore sur les trottoirs parce qu'on n'a pas cassé les trottoirs. C'est ça, qu'on appelle une zone piétonne à gauche, à l'extrême gauche? C'est comme ça qu'a commencé ce qu'on voulait faire, un bel aménagement aux Eaux-Vives… Allez juste là-bas, les personnes marchent encore sur le trottoir.

On avance, on va juste sur la rue des Eaux-Vives… Madame Perler, il y a eu un réaménagement de la rue des Eaux-Vives. On a dit: «On va regarder, ça sera provisoire, une année…» Vous avez des monticules… On a l'impression que c'est encore une course de kart, avec les bus… On a modifié les trottoirs, on a dit que ce serait des trottoirs provisoires. C'est juste la gabegie partout aux Eaux-Vives. On n'a aucune vision pour ce quartier! Ça fait quinze ans. On a maintenant Mme Perler avec le DACM… Je sais qu'il y a des problèmes, mais ça fait cinq ans que rien n'a été fait pour le quartier des Eaux-Vives.

Le Parti libéral-radical avait déposé en 2018 un projet pour réaménager la rue de Montchoisy. On demandait un réaménagement avec un crédit d'étude pour faire une étude urbanistique, donc un concours pour trouver une solution et venir vers les commerçants et les habitants avec une réponse qui aurait permis de

casser le trafic de transit dans la rue de Montchoisy. Alors j'en viens à ce qui est demandé par cette pétition… Ce qui a été fait est une gabegie, quelque chose qui pour moi est n'importe quoi… Une association a dit: «Est-ce que vous pourriez juste bloquer la rue de Montchoisy, juste pendant l'été?» Personne, aucun commerçant n'a reçu d'information et tout le monde a gueulé, que ce soient les habitants, ceux qui habitaient au-dessus puisque des personnes buvaient des bières et faisaient du bruit jusqu'à 4 h du matin. C'est ce qui se passe aux Eaux-Vives. On n'a aucune vision d'avenir.

La vision d'avenir, c'est de se dire que, quand on veut aménager ce quartier, on fait quelque chose. La rue du 31-Décembre, une année de travaux… Qu'est-ce qu'ils ont fait? Rien. Les Services industriels de Genève (SIG) ont ouvert; on referme. On aurait pu tout réaménager en direction du lac, faire une magnifique rue aménagée peut-être différemment avec la rue de Montchoisy. Rien n'a été fait, et qu'est-ce qui se passe? Ça fait quinze ans maintenant. On a eu M. Pagani pendant dix ans; on a maintenant Mme Perler avec le DACM qui, oui, n'a peut-être pas bien travaillé, qui n'a pas bien fait les choses mais c'est vrai que, pour une personne qui habite à Yverdon, bien connaître les quartiers et pouvoir s'y balader, c'est un peu compliqué quand on prend le train pour rentrer chez soi…

Mais vous voyez ce qui se passe aux Eaux-Vives! On n'a que des personnes qui se plaignent. Pourquoi? Parce qu'on a une zone 20 km/h, des zones 30 km/h qui n'en sont pas parce que l'aménagement fait qu'il y a des voitures, des scooters et des pots de fleurs qui ne permettent pas aux gens de juste pouvoir se balader sur les trottoirs. Pour finir on a créé un gouffre à voitures. Pour finir ce sont des voitures, des scooters qui se baladent, et rien n'a été fait pour les habitants.

Ayons un peu d'audace et de bon sens pour ce quartier. Quand vous ouvrez une route pendant une année à la rue du 31-Décembre, vous arrivez avec un projet de réaménagement. Vous ne refaites pas les mêmes trottoirs et la même chose. Et c'est pareil pour la rue de Montchoisy… Quand on a un projet, on vient avec une direction, avec un projet urbanistique construit pour proposer ça aux habitants et aux commerçants, afin que ceux-ci puissent dire: «Moi je ne suis pas d'accord là-dessus, mais pour ça, oui.»

Il y a une chose qui a été bien faite aux Eaux-Vives, je l'avoue, Monsieur Gomez, Madame Perler, c'est la place du Pré-l'Evêque. Oui, c'est une réussite. Mais tout ça devrait continuer aux Eaux-Vives. Or, on n'a pas eu ce bon sens et cette audace et on a abandonné ce quartier alors qu'il y a plein de choses à faire pour celui-ci.

Je vous demande donc bien sûr de voter en faveur de cette pétition mais j'aimerais dire aussi que chaque quartier, que ce soient les Pâquis, les Eaux-Vives ou d'autres quartiers comme les Augustins, a été abandonné pendant quinze ans alors qu'on aurait pu dépenser presque 1,3 milliard de francs pour les réaménager

tous et créer de vraies places, de vrais endroits qui permettent aux habitants de se balader, d'avoir des belles terrasses, de pouvoir vivre et profiter de leur quartier. Alors, s'il vous plaît, le 23 mars votez pour un changement de conseillers administratifs… *(Exclamations.)*

La présidente. Pas de propagande, s'il vous plaît! Je l'ai demandé. D'accord? *(Exclamations.)*

M. Pierre de Boccard. … et pour y porter peut-être quelqu'un de droite… *(Exclamations.)*

La présidente. Monsieur de Boccard…

M. Pierre de Boccard. … qui nous permettra d'amener une vie dans chaque quartier. *(Brouhaha.)*

La présidente. Je ne vous ai pas coupé, Monsieur de Boccard, mais la prochaine fois que quelqu'un fait une allusion à cette campagne, je lui coupe la parole. Qu'on soit juste bien d'accord… *(Exclamations.)* Ça va! C'est passé cette fois… Je dis juste que la prochaine fois je coupe le micro; comme ça on est tous au clair. Il n'y a plus de temps de parole pour le Parti libéral-radical, mais je crois que vous avez exprimé la position de votre groupe. *(Remarque.)* Eh bien, vous avez fait cinq minutes… Vous avez pris dix secondes pour vous lever et enlever vos lunettes, Monsieur de Boccard. Donc voilà. Le message a été entendu en tout cas. Monsieur Christian Steiner, vous avez cinq minutes pour le Mouvement citoyen genevois. Sans propagande.

M. Christian Steiner (MCG). J'aimerais tout d'abord m'étonner du traitement de cette pétition, car elle a été bâclée en fait avec le refus d'auditionner notamment la magistrate, ce alors que les pétitionnaires avaient amené plusieurs nouveaux éléments et qu'il y a une demande d'urgence d'aujourd'hui par laquelle on veut poser des questions. Les pétitionnaires se sont plaints de la même chose que mon préopinant, du fait que rien n'a été fait. En plus, ils me signalaient que, depuis deux ans, ils ne recevaient aucune réponse de la magistrate à leurs courriers. Depuis deux ans, rien n'est fait… Il aurait donc été hautement intéressant de recevoir la magistrate et de lui demander ce qu'elle comptait faire.

J'en viens aux éléments nouveaux… On a auditionné les deux associations en même temps à l'occasion du traitement de la motion M-1823 sur la place du Pré-l'Evêque. *(Ndlr: les associations Vivre aux Eaux-Vives et O Vivre Ensemble.)* On a pu voir qu'elles étaient d'accord sur le fait que la situation du parcage était critique. On a donc l'impression qu'on est à bout touchant pour trouver un plus petit dénominateur commun et avoir enfin quelque chose dans ce quartier où, comme l'a dit mon préopinant, rien n'a été fait. Rien n'a été fait non seulement lors de cette législature ou de la précédente, mais aussi depuis vingt ans, depuis le moratoire du Conseil d'Etat sur les travaux aux Eaux-Vives. C'est dans un état désastreux. Bien sûr, des places de stationnement ont été supprimées à la rue de Montchoisy mais aucun aménagement n'a été fait.

D'ailleurs, les pétitionnaires s'en sont également plaints, il n'y a pas que la rue du Lac… Il y a aussi la rue Sillem. Cette rue constitue pourtant le seul bilan de législature de la magistrate en charge de l'aménagement. Eh bien, elle reste désespérément vide. En matière de concertation, ça vaudrait peut-être la peine de demander aux habitants de la rue Sillem s'ils ne préfèrent pas quelques voitures par jour et quelques places de stationnement plutôt que la toxicomanie et le marché de la drogue qui s'y déploie actuellement.

Au final, même si cette pétition présente quelques invites intéressantes, comme son traitement a été bâclé et que d'autres invites sur le fond ne correspondent pas au Mouvement citoyen genevois, nous la refuserons.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Il restera deux minutes vingt pour le Mouvement citoyen genevois, s'il souhaite reprendre la parole. Monsieur Didier Lyon, vous avez cinq minutes pour l'Union démocratique du centre.

M. Didier Lyon (UDC). Merci, Madame la présidente. La pétition P-513, portée par l'association Vivre aux Eaux-Vives, propose des mesures concrètes pour revitaliser et pacifier le quartier des Eaux-Vives. Elle demande en premier lieu la création d'espaces publics accueillants et verts. Le quartier souffre d'un manque d'espaces publics centraux où les habitants peuvent se réunir et interagir. La pétition propose des initiatives telles que la végétalisation et la récupération d'espaces pour répondre aux défis des îlots de chaleur et améliorer la qualité de la vie urbaine.

Elle demande ensuite l'amélioration de la mobilité et la réduction du trafic. La pétition met en avant la nécessité d'une étude sur le trafic pour mieux comprendre les flux traversant le quartier. Réduire le trafic de transit et sécuriser les espaces

pour les piétons, notamment autour des écoles, constitue une priorité pour assurer la santé et la sécurité des habitants, en particulier des enfants.

Dynamisation des commerces locaux… Les commerçants locaux bénéficieront d'un environnement plus attractif grâce à des aménagements urbains adaptés. Les exemples de succès dans d'autres quartiers montrent que des espaces plus accessibles et apaisés stimulent l'activité économique locale.

Promotion de la participation citoyenne… La pétition en appelle à un dialogue renforcé entre les habitants, les commerçants et la municipalité. Ce processus participatif garantirait une mise en œuvre harmonieuse des projets, tenant compte des besoins variés et des attentes des différentes parties prenantes.

Engagement en faveur de la durabilité en cohérence avec les plans climatiques de la Ville de Genève… Cette initiative soutient des mesures pour la désimperméabilisation des sols, l'augmentation de la biodiversité et la réduction des émissions dues au trafic.

Apaisement des tensions locales… La pétition vise à surmonter les clivages existants grâce à des projets fédérateurs en s'appuyant sur des solutions consensuelles et progressives.

En conclusion, elle propose des solutions pragmatiques et inclusives pour un quartier des Eaux-Vives tourné vers l'avenir, équilibré entre qualité de vie, durabilité… *(Brouhaha.)*

La présidente. Ah, vous attendez le silence, ce coup-ci… S'il vous plaît…

M. Didier Lyon. …et dynamisme économique. Soutenir cette démarche est une opportunité pour la Ville de Genève de démontrer son engagement en faveur des habitants et de l'environnement. L'Union démocratique du centre vous invite à renvoyer la pétition P-513 au Conseil administratif.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Il restera deux minutes vingt à l'Union démocratique du centre.

J'en profite pour saluer à la tribune du public M. Boris Calame, ancien député, et je vois quelqu'un d'autre caché par un poteau diagonal… Bonjour, bonsoir… Je n'étais pas sûre de qui vous étiez… *(Remarque.)* Ah, le voisin de M. Matthias Erhardt… Madame Maryelle Budry, vous avez cinq minutes pour Ensemble à gauche.

Mme Maryelle Budry (EàG). Merci, Madame la présidente. Durant les séances de la commission des pétitions consacrées au quartier des Eaux-Vives, qui sont souvent très passionnées et au cours desquelles nous entendons des arguments très irrationnels, Ensemble à gauche a toujours été impressionnée par le sérieux et les arguments solides de l'association Vivre aux Eaux-Vives.

Cette association va tout à fait dans le sens de nos valeurs et de nos luttes pour le climat en exigeant un apaisement du trafic pour préserver la santé des habitants et un développement de la convivialité du quartier. Nous avons donc facilement choisi notre camp dans cette guerre que se livrent malheureusement deux associations de quartier.

Nous nous réjouissons que cette pétition, portée par des habitants responsables et créatifs, soit enfin aujourd'hui votée en urgence. Nous soutenons donc cette pétition de Vivre aux Eaux-Vives qui fait confiance en l'avenir et nous vous invitons à faire de même en l'acceptant avec confiance.

La présidente. Merci beaucoup, Madame la conseillère municipale. Il restera trois minutes trente pour Ensemble à gauche. Madame Fabienne Beaud, vous avez cinq minutes pour le Centre.

Mme Fabienne Beaud (LC). Merci, Madame la présidente. La pétition P-513, qui a été déposée par les habitants et les habitantes des Eaux-Vives, reflète une préoccupation réelle et légitime des citoyennes et des citoyens de ce quartier.

En demandant son renvoi au Conseil administratif, le Centre souhaite que l'exécutif prenne ses responsabilités et réponde directement aux attentes de la population, car nous constatons aujourd'hui un manque flagrant de dialogue entre les autorités et les habitants des quartiers concernés. Le constat est regrettable car la Ville va entreprendre des travaux dans beaucoup de quartiers. Je pense dès lors que le dialogue est très important pour apaiser la relation avec les ouvriers qui sont sur les chantiers.

Le Centre salue aussi le traitement urgent de cette pétition car nous espérons que l'on trouvera une solution rapide pour apporter des îlots de fraîcheur aux habitants et pour apaiser ce quartier, notamment en fluidifiant le trafic.

Notre mission à nous, politiciens, est d'écouter, dialoguer et d'entendre les citoyennes et les citoyens de notre ville. Nous pensons que c'est aussi la responsabilité du Conseil administratif. Nous demandons donc le renvoi de cette pétition au Conseil administratif.

La présidente. Merci beaucoup, Madame la conseillère municipale. Il restera également trois minutes trente pour le Centre. Madame Joëlle Bertossa, vous avez cinq minutes pour le Parti socialiste.

Mme Joëlle Bertossa (S). Merci, Madame la présidente. Je me retrouve dans une situation un peu compliquée, je suis très embarrassée et m'en excuse d'avance. Car en effet, si je suis entièrement d'accord avec les Verts sur les buts de cette pétition, je dois malheureusement, en tant qu'habitante des Eaux-Vives, rejoindre le Parti libéral-radical sur certains des constats concernant ce quartier.

Alors oui, c'est un quartier compliqué parce qu'il y a ces deux axes traversants qui sont bouchés matin et soir, et je crois qu'on ne pourrait pas y faire grand-chose à moins de mettre une navette rapide sur le lac pour que les gens puissent venir travailler au centre-ville. Toujours est-il que c'est un peu un quartier qui est, je dirais, à moitié aménagé parce qu'on a l'impression qu'il y a des petites touches, comme ça, des idées improvisées, mais que rien n'est abouti. La frustration des habitants du quartier existe. D'ailleurs, je le dis en toute transparence, je fais partie de cette association, qui existe depuis plusieurs années. Alors c'est très bien qu'on en parle enfin et j'espère que ça pourra bouger.

J'aurais aimé ce soir parler aussi de certains succès qu'il y a eu dans le quartier ces dernières années. Si la rue de Montchoisy n'a été qu'à moitié piétonnisée, je pense quand même que les commerces en ont largement profité, surtout les restaurants qui ont pu élargir les terrasses, voire les doubler. C'est un quartier assez étonnant, les Eaux-Vives, parce que, mis à part le matin et le soir où c'est bouché, c'est un quartier très vivant avec des commerces qui existent depuis en tout cas seize ans, depuis que j'y vis. A la rue de Montchoisy, il y a une agence de voyages, un fleuriste… Il y avait un boucher, je crois que c'est le seul qui est parti, mais il y a en tout cas des commerces de proximité qui marchent très bien et qui ont réussi à trouver une clientèle de quartier. Donc ça, c'est intéressant.

La rue Sillem est aussi un joli succès. Alors je ne vais pas dévoiler mon adresse, mais j'habite à la rue Sillem… Eh non, il n'y a pas de trafic de drogue. Le seul problème que nous rencontrons dans le quartier comme dans plusieurs quartiers à Genève, c'est la déshérence d'une certaine partie de la jeunesse, qui manque cruellement de lieux pour traîner le soir et qui se retrouve à traîner plutôt dans les rues piétonnes parce que c'est plus agréable. Cela étant, je préfère les sons de la jeunesse au bruit des voitures… Et il y a eu aussi le succès des abris de fraîcheur qui ont été faits l'été dernier à la rue de Montchoisy – je ne sais plus comment on les appelait. Ça, c'était pas mal.

Cette pétition relève aussi quelque chose qui pour moi est intéressant ce soir. On parlait de processus participatifs… C'est ce qu'ils réclament en premier lieu,

mais ils appuient aussi sur les limites des compétences des associations de quartier. On ne peut pas toujours dire en effet que c'est aux habitants de trouver des solutions et de nous dire ce qu'on doit faire. Les pétitionnaires demandent ainsi au Conseil administratif, d'une part – et je pense que ce serait effectivement très intéressant –, de répertorier le nombre de places de parking vides plutôt que d'en construire des nouvelles afin de voir où on pourrait mettre les voitures, d'autre part de faire cette fameuse étude de trafic pour voir ensuite s'il existe des solutions, ce que j'espère sincèrement.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. Il restera deux minutes et quinze secondes au Parti socialiste. Ça tombe bien, c'est pour vous, Monsieur François Mireval. Vous savez le temps qu'il vous reste.

M. François Mireval (S). Merci, Madame la présidente. Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères municipales, prenons un bref instant un peu de recul, s'il vous plaît. Pour poser la question de manière générale, est-ce que l'interdiction des voitures dans une partie d'un quartier a vraiment un impact négatif sur les commerces? C'est un sujet sensible, les opinions et les ressentis dominent, et rares sont les études qui portent sur la mobilité des clients qui fréquentent ces commerces. C'est pour cette raison d'ailleurs que la gauche et le Centre ont déposé la motion M-1872, qui demande justement une étude locale à ce sujet. Soulignons que, de leur côté, le Parti libéral-radical, l'Union démocratique du centre et le Mouvement citoyen genevois, à entendre ce qui est dit ce soir, nous parlent surtout de leurs sentiments et ressentiments.

Le besoin d'une étude réelle est manifeste. Il existe quelques études réelles qui ont été menées dans les pays francophones voisins, qui mettent en évidence quatre constats. Premièrement, la plupart des clients vivent à proximité des commerces. Deuxièmement, la plupart des clients viennent en majorité à pied ou en transports publics. Troisièmement, la plupart des clients appellent de leurs vœux des espaces apaisés et une place restreinte laissée à la voiture. Quatrièmement, les commerçants surestiment systématiquement l'usage de l'automobile par leurs clients.

Nous aurons sûrement d'autres occasions de détailler ces points-là, mais j'attire déjà votre attention là-dessus.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Il restera quarante secondes au Parti socialiste, s'il a envie de reprendre la parole. Monsieur Vincent Milliard, il vous reste deux minutes trente pour les Vertes et les Verts.

M. Vincent Milliard (Ve). Merci, Madame la présidente. Ce sera bien suffisant… Ah, la rue de Montchoisy, c'est un peu notre madeleine de Proust depuis cinq ans… Il me semble qu'on a commencé à en parler avec ce projet déposé par notre cher M. de Boccard qui veut faire à peu près la même chose que les Verts mais différemment. *(Ndlr: le projet de délibération PRD-243.)* Je ne suis pas sûr qu'il soit soutenu par son parti et par la partie de droite de cet hémicycle, mais ce n'est pas grave. Ce soir, il dit encore une fois qu'il faut aller plus vite, plus fort, et les premiers à s'offusquer sont les personnes assises auprès de lui. *(Exclamations.)* Mais peu importe. Je pense effectivement qu'il y a beaucoup de choses à faire.

La présidente. S'il vous plaît!

M. Vincent Milliard. On peut refaire le débat, on l'a déjà fait. Je le redis encore une fois, c'est un peu notre madeleine de Proust. On se souvient des personnes qui s'étaient offusquées des propositions de Mme Perler ou du fait que personne n'avait été contacté… Il y a eu ce fameux ex-conseiller national libéral-radical qui avait fait des lettres incendiaires en disant qu'à la moindre place supprimée il ferait opposition. Bref. Je m'égare, je m'égare. *(Remarque.)* Il l'a fait… Eh bien, voilà. Donc encore une fois, je me permets de dire à M. de Boccard que nous nous ferons un plaisir de soutenir sa proposition et que nous espérons que ça aille plus vite. Nous ne pouvons que le rejoindre là-dessus.

Je voudrais quand même tenter aussi de relever un peu le débat car on entend certaines inepties. J'ai entendu mon collègue Christian Steiner dire que les habitants des Eaux-Vives avaient le choix entre préférer le trafic automobile ou le trafic de drogue… On en est là au niveau du débat du côté du Mouvement citoyen genevois. Donc à ce niveau-là, tant qu'on y est, et c'est un petit plaisir que je me fais, vous ne m'en voudrez pas, Madame la présidente, j'aimerais quand même mettre en cause M. Daniel Dany Pastore… J'ai l'impression qu'on doit l'entendre sur ce sujet important *(rires)*: préfère-t-il le trafic automobile ou le trafic de drogue? Donc voilà, j'aimerais lui offrir une minute de temps de parole. *(Exclamations et rires.)*

La présidente. Alors là, franchement, je ne sais pas s'il faut saluer ou pas ce que vous venez de faire, mais enfin, ça va amener une touche différente. *(Exclamation.)* Très bien. Alors il y a Christian Steiner avant M. Pastore.

M. Christian Steiner (MCG). Merci, Madame la présidente. J'aimerais rectifier ce qu'ont dit mes préopinants. S'ils ne m'écoutent pas, ce n'est pas mon problème… Je ne parlais que de la rue Sillem, et pas du tout du quartier des Eaux-Vives en entier. Alors, si Mme Bertossa souhaite savoir ce qui se passe dans la rue où elle habite, vous transmettrez, Madame la présidente, que j'ai une vidéo à disposition.

La présidente. Tout le monde se cite, ce soir… Excusez-moi, je constate que vous ne me demandez pas de transmettre ce soir.

M. Christian Steiner. Vous pouvez transmettre que j'ai une vidéo à disposition qui montre ce qui s'y passe. Certains habitants doivent donc effectivement se demander s'ils ne préféreraient pas du trafic motorisé plutôt que des incivilités, des tags ou du trafic de drogue. Donc une petite vidéo…

Moi j'aimerais revenir sur le problème de parking dans le quartier des Eaux-Vives. Je pense que c'est la clé de l'aménagement, à savoir de faire un peu de place en sous-sol… C'est pour ça que j'ai été très étonné d'entendre le candidat à sa réélection Gomez nous dire, lors du débat à l'Alhambra, que la plupart des parkings de la Gérance immobilière municipale (GIM) étaient à moitié vides. Parce que quand nous avions parlé de celui de la rue des Vollandes, qui appartient à la GIM, je dois dire que les conseillers administratifs s'étaient montrés pour une fois plus que laconiques. Ce serait pourtant une très bonne solution pour respecter la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée. S'il y a quelques places libres dans ce parking, des places individuelles à louer à des habitants, c'est une des possibilités pour dégager des places.

Concernant le trafic de transit, ça vaudrait effectivement la peine d'objectiver puisque, quand on voit les véhicules aux plaques étrangères rentrer le matin pour venir travailler à Genève puis repartir le soir…

La présidente. Il vous reste trente secondes…

M. Christian Steiner. Alors je vais laisser quelques secondes à M. Pastore.

Des voix. Ah!

Une voix. Non, il a été mis en cause… *(Rires.)*

La présidente. Oui, il a été mis en cause… enfin… Monsieur Pastore, vous avez une minute. Donnez-nous tout.

M. Daniel Dany Pastore (MCG). Merci, Madame la présidente. Merci, Mesdames, Messieurs, merci pour ceux qui me donnent de l'importance alors que je n'avais pas vraiment grand-chose à dire. D'ailleurs, je vais continuer dans ce sens *(rires)* car la misère en ville de Genève nous guette, chers collègues, avec vos initiatives contre la voiture. Ce que je comprends… Ce n'est pas forcément un truc sympa; ça pollue, ça crache, ça crée des accidents, etc.

Mais la démocratie existe. Si les gens ont encore le désir de se faire plaisir de conduire une voiture… Moi, personnellement, j'ai des voitures anciennes, j'ai été taxé en dessous du barème parce que mes voitures sont tellement bien réglées qu'elles ne polluent quasiment pas, même celle qui a soixante ans. Ça vous en bouche un coin, ça? Il suffit de régler la mécanique.

La présidente. Je vous rajoute les trente secondes de M. Steiner… Trente secondes de plus.

M. Daniel Dany Pastore. L'histoire, c'est que vous ruinez les commerces! Ce n'est pas l'histoire de la bagnole. Vous ruinez les commerces. Les gens ne veulent plus marcher comme dans le temps, ne veulent plus sortir du commerce avec des cornets, devoir prendre un tram, un trolleybus avec des cornets ou payer un taxi. En tout cas pas à vélo parce qu'avec les cornets c'est exclu. Donc les commerces sont en train d'être ruinés.

La présidente. C'est fini, Monsieur le conseiller municipal…

M. Daniel Dany Pastore. Je finis, Madame, avec une phrase. La Migros, elle rigole… Si vous ne l'avez pas lu, la Migros a déclaré qu'elle allait ouvrir une nouvelle chaîne de tout petits commerces; comme ça elle va remplacer tous ceux dont les gens étaient privés, qui ont fait faillite et qui ne nourriront plus jamais. Bravo, nos socialistes!

La présidente. Merci beaucoup. Oui, bon, on ne va pas étendre à tous les magasins de la ville… Je crois qu'on a compris le fond de cette affaire. Il n'y a plus de temps de parole pour le Mouvement citoyen genevois. Il n'y a plus de

demande de parole, donc c'est au tour de Mme Frédérique Perler de prendre la parole à présent.

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative. Merci, Madame la présidente. En préambule, je dirais qu'on peut voir le verre à moitié vide ou le verre à moitié plein. *(Exclamation.)*

La présidente. Allez, allez…

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative. Par là, vous voyez le verre à moitié vide…

La présidente. On va parler de verre maintenant, s'il vous plaît…

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative. … et par ici on voyait le verre à moitié plein. Vous transmettrez, Madame la présidente, à M. de Boccard que la rue de Montchoisy est une rue que j'affectionne particulièrement, mais de là à dire que rien n'est abouti, qu'il n'y a aucune vision d'avenir, de là à parler de gabegie, du fait que la rue du 31-Décembre a été ouverte et refermée telle qu'elle était, c'est complètement ignorer qu'on ne peut pas se permettre avec des rues de cette dimension de faire du bricolage. Ça exige quand même un certain temps, certaines études.

Je tiens à vous rappeler qu'il y a plusieurs quartiers en ville de Genève et que plusieurs d'entre eux sont très demandeurs. Le quartier des Eaux-Vives en fait partie, il y a des nécessités, mais de là à dire que c'est la gabegie et que rien n'a été fait, ce n'est pas exactement mon point de vue et ce n'est pas non plus exactement ce que j'entends. Voilà. Il y a ceux qui ne sont pas contents, qui trouvent que ça ne va pas assez vite, et il y a ceux qui s'en contentent et qui sont conscients, ma foi, qu'on ne peut pas aller aussi vite qu'on le souhaite.

J'en viens au rapport… Je remercie d'ailleurs M. Steiner d'avoir souligné que la commission n'avait pas pris la peine de demander mon audition car vous auriez peut-être appris un certain nombre de choses que je n'ai pas le temps de développer ici. Ce n'est ni le lieu ni le moment en effet car je ne dispose pas d'assez de minutes. Toujours est-il que ce rapport laisse penser que rien ne s'est fait. Ce n'est pas le cas.

Vous avez voté en faveur d'un certain nombre de propositions. Vous avez voté en mars dernier en faveur d'une amélioration de la zone 30 km/h des Eaux-Vives. Vous savez très bien qu'aux Eaux-Vives il y a des rues structurantes aussi… Eh bien, ma foi, tout dépend, on doit avoir l'autorisation de Papa cantonal et celui-ci met un certain temps pour délivrer les autorisations de construire. Et si par hasard on y ajoute des arbres ou qu'on veut désimperméabiliser les sols, ça fait le tour de différents offices, et ça rallonge d'autant le temps de délivrance de l'autorisation.

Mais la procédure d'autorisation est en cours depuis le mois de mars 2024. Elle est toujours en instruction. En quoi consiste le projet? A réaliser seize trottoirs traversants et vingt-sept avancées de trottoirs en équipant ces traversées piétonnes pour les personnes à mobilité réduite ou qui ne voient pas bien. Il y a de nets progrès en vue pour une mobilité apaisée, et ceux-ci s'accompagnent naturellement, comme nous l'avons promis, de végétalisation partout où cela sera possible. Il s'agit de la plantation d'au moins vingt arbres plus un projet spécifique à la rue de l'Avenir près de la fontaine, où des arbres seront plantés aussi. Mme Bertossa a parlé de la rue Sillem… C'est un tout petit bout de rue, mon Dieu, un minuscule bout de rue qui a fait l'objet d'un recours. Celui-ci a été perdu, heureusement, mais c'est pour vous dire où on en est.

Votre Conseil a voté par ailleurs en février 2024 en faveur du financement pour la réalisation d'un grand projet cantonal, l'axe Frontenex, qui va du centre-ville jusqu'à Thônex-Belle-Terre, puisque la Ville doit aussi accompagner les projets cantonaux dans les réaménagements. Le chantier a démarré à Chêne-Bougeries et le tronçon «ville» devra se réaliser entre 2025, c'est-à-dire cette année, et 2027. Il y a un volet végétalisation… Je pense que M. de Boccard va encore dire que rien ne se fait puisqu'il ne prend même pas la peine d'écouter – vous transmettrez, Madame la présidente… Non mais, c'est quand même fort de café, ou fort les arbres!

Je poursuis… Il y aura donc un projet de végétalisation sur le haut de la route de Frontenex le long du chemin Frank-Thomas avec aussi des arrêts de transports publics mieux adaptés, avec des aménagements cyclables, des avancées de trottoirs, des plus pour une mobilité durable et des plus grâce à la végétation des arbres ou des strates arbustives.

Vous avez aussi le chantier du lot BC de la gare des Eaux-Vives qui est en cours – ce n'est quand même pas rien. Il va permettre de compléter une grande esplanade piétonne qui surplombe la station ferroviaire et d'allonger la voie verte. Beaucoup de gens y tiennent. Les études se poursuivent pour le tronçon jusqu'à Champel et la rive de l'Arve. Elles ont débuté grâce à votre financement, celui que vous avez accordé en votant en faveur d'une proposition spécifique, la PR-1544.

Il y a un projet d'amélioration de la rue des Eaux-Vives qui est en cours de procédure d'autorisation depuis décembre 2023. Il y a des éléments de désimperméabilisation… *(brouhaha; Mme Perler s'arrête de parler, dérangée par un caucus qui se forme dans l'hémicycle)*, de dégrappage *(rires)* et de végétalisation. Non mais, décidément, les Verts ont décidé de me pourrir la vie jusqu'au bout! *(Rires.)*

La présidente. Madame Uzma Khamis Vannini…

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative. On demande l'urgence sur une pétition pour laquelle je n'ai pas été auditionnée et vous vous permettez encore… Enfin, c'est impressionnant.

La présidente. Allez… Le Parti libéral-radical, les Verts, on fait une petite séparation, s'il vous plaît…

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative. Les pétitionnaires de l'association Vivre aux Eaux-Vives estiment que l'ambiance est à nouveau sereine dans le quartier… Mais sachez que toutes les ambitions municipales sont fustigées – Mme Budry l'a rappelé – par une autre association. Ces deux associations se mènent une guerre des tranchées, et c'est tout à fait navrant. Ce n'est pas rationnel mais c'est une réalité.

Je poursuis… Il y a donc aux Eaux-Vives une association qui souhaite avancer dans le sens dans lequel je souhaite avancer aussi et qui fait partie du programme du Conseil administratif, et il y a une autre association, ma foi, qui résiste, qui dépose des recours. Le constat est clair: le quartier est clivé et les autorités municipales ne peuvent pas y décréter une unanimité qui n'existe pas.

Je vous ai indiqué aussi que de nombreuses rues dans ce quartier n'étaient pas strictement de compétence municipale. Nous avons toujours besoin de l'accord du Canton sur chaque modification, et c'est le cas de la rue de Montchoisy, qui fait partie du réseau de quartier structurant. Ça me navre mais c'est une réalité. Cela ne nous empêchera pas et ne nous empêche pas d'y développer des projets mais il y a des choses qui sont incontournables. Donc cette rue, ces rues, ce quartier souffre comme d'autres d'un trafic de transit qui n'a rien à y faire. Ce quartier, ces rues souffrent – oui, c'est une réalité – d'un défaut de végétalisation. Nous devons y remédier. Je m'y suis employée pendant toute la durée de la législature.

Renvoyez bien sûr cette pétition au Conseil administratif. Je reprendrai mon bâton de pèlerin pour parler aux uns et aux autres comme je l'ai fait jusqu'à maintenant, mais il n'y aura pas de miracle du jour au lendemain avec des opinions radicalement divergentes et diamétralement opposées. Je n'abandonne pas, et les projets que j'ai cités montrent bien que ce quartier n'est pas abandonné. Du reste, ce que j'ai fait, ma foi, comme dans le quartier du Petit-Saconnex où il y a aussi des conflits, et j'espère que ça va aboutir, c'est de mandater un bureau spécialisé en concertation, en médiation. Et c'est là l'audace qu'il va falloir avoir et démontrer pour trouver déjà un consensus au niveau des associations et des habitants afin de déployer du bon sens et de pouvoir enfin travailler sur ce quartier, comme il le mérite. *(Applaudissements. Commentaire de M. de Boccard.)*

La présidente. Je vous remercie, Madame la conseillère administrative. On n'a pas besoin que vous commentiez, Monsieur de Boccard. Je vous promets, on n'a pas besoin… Vous pouvez aller à la cafétéria si vous voulez parler à quelqu'un. *(Remarque de M. de Boccard.)* Monsieur de Boccard… Allez, tout se passait bien jusque-là. *(Remarque de Mme Perler.)* Madame Perler, s'il vous plaît, vous allez discuter à la cafétéria, si vous voulez…

Mises aux voix, les conclusions de la commission demandant le renvoi de la pétition au Conseil administratif sont acceptées par 67 oui contre 5 non.

La présidente. Ce renvoi est accepté. Voilà, c'est ce qui est voté.

7. Projet de délibération du 11 mars 2025 de Mmes et MM. Yves Herren, Anne Carron, Jean-Luc von Arx, Oana Cotoi, Mark Giannelli, Fabienne Beaud, Aurélien Borgeaud, Roger Gaberell, Théo Keel, Joëlle Bertossa, Uzma Khamis Vannini, Manuel Zwyssig, Ahmed Jama et Luis Vazquez: «Pour une Ville de Genève, capitale mondiale de la coopération multilatérale, qui assume pleinement sa responsabilité et assure un soutien aux ONG de la Genève internationale» (PRD-375)[1].

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Exposé des motifs

La Ville de Genève doit une grande partie de son rayonnement à l'activité de la Genève internationale qui agit, au quotidien, notamment en faveur de la paix, de la santé, du multilatéralisme et de la coopération.

En cette période empreinte d'incertitudes géopolitiques, il est particulièrement important pour les signataires du présent projet de délibération de rappeler et d'affirmer que Genève est une Ville fière de sa diversité et qu'elle entend rester la capitale mondiale de la coopération multilatérale.

Afin de participer pleinement, aux côtés du Canton, à la défense de la Genève internationale, les signataires vous recommandent, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, d'accueillir favorablement et de soutenir pleinement la présente délibération.

Considérant:

– toute l'importance de Genève comme le plus grand centre de coopération multilatérale au monde;
– l'image unique de Genève, à l'international, qui ne sait distinguer la Ville de Genève du Canton de Genève;
– la nécessité d'un soutien ponctuel mais néanmoins affirmé de la Ville de Genève à la Genève internationale dans une période où le multilatéralisme international est particulièrement bousculé;
– l'extraordinaire diversité de la Genève internationale, avec ses 40 organisations internationales, ses 183 Etats et missions permanentes, ainsi que ses 476 organisations non gouvernementales (ONG);
– toute l'importance, pour Genève, de la Genève internationale avec ses 36 400 emplois dont près d'environ un dixième (3500) dans des ONG;

[1] *Mémorial* 182e année: Annoncé et motion d'ordonnancement, No 46, p. 7601.

– les retombées économiques, directes et indirectes, de la Genève internationale pour Genève et toute la région;
– l'incertitude dans laquelle vivent plusieurs milliers de personnes, employées dans des ONG, sur l'avenir des structures au sein desquelles elles travaillent et de leurs emplois;
– tout l'intérêt d'une participation de la Ville de Genève aux démarches entreprises ou à venir du Canton de Genève en faveur des ONG;
– le fort signal ainsi apporté par la Ville de Genève aux autorités cantonales et autres partenaires potentiels en faveur d'un dispositif de soutien aux ONG piloté par le Canton de Genève,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d) et alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'esprit du projet de loi du Conseil d'Etat (PL 13593) (LAFONG) (D 1 07)[1] du 12 février 2025, adopté par le Grand Conseil le 14 février 2025;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

décide:

Article premier. – But: la Ville de Genève, consciente de sa responsabilité en tant que plus grand centre de coopération multilatérale, entend soutenir les démarches du Canton de Genève actuelles et à venir en faveur des organisations non gouvernementales (ONG), afin de maintenir l'expertise de celles-ci en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale.

Art. 2. – Participation: est ouvert au Conseil administratif un crédit unique et extraordinaire de deux millions de francs suisses (2 000 000 de francs) au titre de participation de la Ville de Genève au soutien du Canton de Genève aux ONG sises dans le canton de Genève, aux conditions énumérées par le Conseil d'Etat dans son projet de loi adopté par le Grand Conseil le 14 février 2025 (PL 13593) (LAFONG) (D 1 07).

Art. 3. – Attribution: aussitôt le vote du Conseil municipal acté, le Conseil administratif prend langue avec le Conseil d'Etat afin que ces fonds puissent être accordés aux ayants droit dans les meilleurs délais.

Art. 4. – Financement: au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article 2 au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la

[1] https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL13593.pdf (consulté le 11 mars 2025)

Ville de Genève, à concurrence de 2 000 000 de francs. Cette charge sera imputée aux comptes budgétaires 2025.

Art. 5. – Déroulement: le Conseil administratif rend rapport au Conseil municipal sur l'utilisation des fonds ainsi octroyés.

Art. 6. – Urgence: l'urgence est déclarée.

–***–

La présidente. J'ai pris un moment pour l'interprétation du texte que j'avais sous les yeux afin d'être bien sûre de faire correctement les choses… Je donne la parole aux auteurs de la proposition, qui la développent pour une durée totale de cinq minutes. Monsieur Jean-Luc von Arx, vous avez la parole – cela fait sens…

Préconsultation

M. Jean-Luc von Arx (LC). Merci beaucoup, Madame la présidente. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j'ai la tâche de vous parler de ce projet de délibération qui propose un crédit extraordinaire de 2 millions de francs.

Depuis le début du XXe siècle, Genève est un centre névralgique du multilatéralisme – j'essaierai de ne pas vous le dire trop souvent… C'est un mode de coopération entre Etats qui repose sur le dialogue et la négociation pour résoudre les défis globaux. Déjà en 1919, avec la création de la Société des Nations (SDN), Genève s'est affirmée comme le berceau de la diplomatie internationale, rôle confirmé en 1945 avec l'établissement de l'Organisation des Nations unies (ONU) et d'institutions majeures comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le multilatéralisme n'est pas une abstraction, Mesdames et Messieurs. Il se définit comme un mode d'organisation des relations inter-étatiques et il est surtout la garantie d'un monde fondé sur la coopération, la paix et la solidarité. Aujourd'hui, dans un contexte mondial marqué par les tensions géopolitiques et la tentative de remise en cause de très nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) existantes, il est de notre devoir de préserver et de renforcer cette vocation essentielle de notre ville qu'est Genève.

Genève, capitale du multilatéralisme, se trouve aujourd'hui en effet face à une responsabilité historique. Considérant l'urgence absolue de la situation et les défis croissants auxquels les ONG sont confrontées – vous avez pu le constater

dans les journaux aujourd'hui même –, nous, représentants de la Ville de Genève, souhaitons avec conviction que ce projet de délibération, sur la proposition du parti du Centre et des Vert'libéraux, soit soutenu par l'ensemble du Conseil municipal et adopté sur le siège.

Les ONG ne sont pas de simples institutions administratives. Elles sont l'âme même de notre ville, porteuses d'engagements humanitaires, sociaux et environnementaux qui font de Genève un symbole mondial de solidarité et de paix. Elles incarnent la conscience universelle et confèrent à notre cité sa dimension unique, bien au-delà de son territoire. Nous avons la chance de vivre dans cette ville.

En cette période d'incertitudes et de bouleversements géopolitiques, il est impératif de ne pas rester inactifs. La Ville de Genève doit sans attendre prendre ses responsabilités et s'engager aux côtés du Canton pour garantir la pérennité de ces acteurs essentiels du multilatéralisme.

Par cette déclaration, Mesdames et Messieurs, nous affirmons avec force que l'heure n'est plus à l'attentisme ni aux demi-mesures. Nous appelons l'ensemble du Conseil municipal à se montrer à la hauteur de l'histoire et à accorder sans délai des moyens pour soutenir les ONG qui font de Genève la capitale du dialogue, la capitale de la coopération multilatérale et de la paix. Nous vous remercions d'accueillir ce projet de délibération avec conviction.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur le projet de délibération est acceptée par 50 oui contre 13 non.

La présidente. Je donne la parole aux membres du Conseil municipal ou du Conseil administratif qui la demandent. Nous sommes toujours en débat accéléré… Madame Florence Kraft-Babel, vous avez cinq minutes pour le Parti libéral-radical.

Mme Florence Kraft-Babel (PLR). Merci, Madame la présidente. Chers collègues, pour un sujet aussi important de la ville la plus importante du monde à un moment historique, il nous paraît un peu décalé d'en parler en débat dit accéléré. Accélérer la décision sur un sujet d'une telle envergure ne nous paraît pas tout à fait adéquat, raison pour laquelle le Parti libéral-radical vous propose d'ouvrir le débat. Il ne s'agit pas d'y passer la nuit mais de tout de même pouvoir s'exprimer sans restriction sur le sujet.

La présidente. Vous demandez donc de revenir au débat libre… Nous allons voter cela directement, comme ça, ce sera fait.

Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 31 non contre 29 oui.

La présidente. Nous restons donc dans le format d'un débat accéléré. Je donne à présent la parole à la personne suivante, dès qu'elle s'affichera sur mon écran… Monsieur Alpha Dramé, vous avez la parole pendant cinq minutes pour les Vertes et les Verts.

M. Alpha Oumar Dramé (Ve). Merci, Madame la présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner une proposition de délibération essentielle pour le rayonnement international de Genève et surtout pour la défense des valeurs qui nous unissent en tant que ville de coopération et de solidarité.

La crise financière actuelle met en péril nombre d'institutions et acteurs essentiels de la Genève internationale. Parmi eux, les ONG sont en première ligne. Elles œuvrent au quotidien pour la paix, la santé, la justice sociale et les droits humains. Ces valeurs sont au cœur de notre identité mais aussi de notre responsabilité en tant que ville accueillant la plus grande concentration d'organisations internationales au monde.

Genève, ce n'est pas seulement une ville suisse, c'est une capitale mondiale du multilatéralisme. Elle abrite 40 organisations internationales, 183 missions diplomatiques permanentes et 476 ONG qui participent activement aux grandes décisions internationales. Ces structures sont aussi un moteur économique employant plus de 36 400 personnes, soit environ 4000 dans les ONG.

Nous devons être lucides. Affaiblir ces structures aujourd'hui, c'est mettre en péril le rôle central de Genève dans le multilatéralisme, et nous savons que ce qui se cuisine à Genève se mange à New York. Ce qui se décide ici influence les grandes négociations internationales menées ailleurs, que ce soit sur la question climatique, les droits humains ou la gouvernance économique mondiale.

En apportant un soutien financier exceptionnel de 2 millions de francs aux ONG, en complément des efforts du Canton, nous envoyons un message clair: Genève reste un pilier du multilatéralisme et de la coopération internationale. Cette aide n'est pas une simple subvention. C'est un investissement stratégique pour la stabilité de notre écosystème international.

Nous, élus du parti des Verts, soutenons sans réserve cette délibération. Nous avons toujours défendu une politique responsable, solidaire et tournée vers l'avenir. Aujourd'hui, défendre la Genève internationale, c'est aussi défendre la coopération, la diplomatie et la justice climatique à l'échelle mondiale.

Ne laissons pas la crise actuelle affaiblir ce qui fait notre force. Apportons un message clair: Genève est et restera une ville dynamique pour les relations inter-

nationales, une ville qui agit, une ville qui soutient ceux qui chaque jour œuvrent pour un monde meilleur. C'est pourquoi nous vous invitons tous à soutenir cette délibération.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Il restera deux minutes vingt pour les Vertes et les Verts. Madame Joëlle Bertossa, vous avez cinq minutes pour le Parti socialiste.

Mme Joëlle Bertossa (S). Merci. Comme l'administration Trump l'a fait hier avec les ONG, je propose que l'on donne un questionnaire à l'Union démocratique du centre, à Libertés et justice sociale et à tous ceux qui refuseront ce soir de venir en aide à la Genève internationale. La première question de ce questionnaire pourrait être: «Que pensent-ils de la perte de 3436 emplois à Genève? Question numéro 2: que pensent-ils des conséquences de ces coupes sur les commerces genevois – que souvent ils défendent, c'est en tout cas ce qu'ils disent… – et qui vont représenter des millions de francs de pertes? Que l'Union démocratique du centre ne soutienne pas le but des organisations qui viennent en aide aux personnes en difficulté dans le monde entier ne me surprend pas. Mais qu'ils oublient l'importance de la Genève internationale pour notre ville et notre canton me désespère.

Les organisations internationales pèsent plus de 35 000 emplois – on l'a dit – et plusieurs milliards de francs. Au-delà des chiffres, elles sont le gage du multilatéralisme – on l'a dit –, elles portent nos valeurs de solidarité, d'entraide, de droit international, de droits de l'homme et de démocratie.

Face au bulldozer «trumpomuskien», nous devons résister, nous devons trouver comment compenser ces coupes sauvages pour que les programmes dont dépendent la vie ou la mort de millions de personnes ne soient pas annulés.

Je vais vous dire rapidement ce qu'il y a dans le questionnaire de l'administration Trump… Pouvez-vous confirmer que votre organisation n'intègre aucun élément lié à la diversité, à l'équité et à l'inclusion? Pouvez-vous confirmer qu'il ne s'agit pas d'un projet lié au climat ou à la justice environnementale? Pouvez-vous confirmer que votre organisation ne travaille pas avec des entités associées au communisme, au socialisme – ça, c'était directement pour nous –, au totalitarisme ou à n'importe quelle autre entité qui épouse des croyances anti-américaines? Bien heureusement, le Parti socialiste n'épouse pas les croyances trumpiennes et ne dépend pas des sautes d'humeur d'un président gonflé à la testostérone, assisté d'un bouffon sous kétamine. Et pour citer mon cher président du Parti socialiste suisse, Cédric Wermuth: «Fuck Trump!» *(Applaudissements. Exclamations.)*

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. Il restera deux minutes trente pour le Parti socialiste, s'il souhaite reprendre la parole. *(Exclamations.)* C'est l'Union démocratique du centre qui va prendre la parole maintenant, pas les autres… Je vous demande un peu de calme. *(Remarque de Mme Roullet.)* Il n'y a pas à réagir, Madame… Ce sont des propos qui engagent le Parti socialiste. On n'a pas à se mêler de leur position de fond ni de forme. Peut-être de forme, mais c'était dans les clous. *(Brouhaha.)* Donc tout va bien. Monsieur Schaller, vous avez cinq minutes pour l'Union démocratique du centre. On vous écoute. *(Brouhaha.)* Un petit peu de silence, s'il vous plaît.

M. Vincent Schaller (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'Union démocratique du centre refusera cette proposition, vous vous y attendiez. Après la tentative avortée du Conseil d'Etat, c'est à présent le Centre et les Vert'libéraux de la Ville de Genève qui ont l'ambition de remplacer les Etats-Unis dans le domaine de la coopération internationale. Le Centre et les Vert'libéraux de ce Conseil municipal proposent très sérieusement que les contribuables de la Ville de Genève se substituent aux Etats-Unis et qu'ils prennent à leur charge les frais de fonctionnement des 476 ONG que l'on trouve dans notre canton. Dans l'esprit de nos collègues, la Ville de Genève devrait distribuer des aides financières à fonds perdus – je crois que c'est le bon mot – pour assurer le fonctionnement de ces 476 ONG.

Nous aurions ainsi deux poids, deux mesures. D'un côté de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) étranglées financièrement qui, pour certaines, restent tenues de rembourser des prêts Covid précisément parce que les prêts Covid n'avaient pas été octroyés à fonds perdus, de l'autre côté, les ONG qui pourraient obtenir de l'argent gratuitement sans obligation de remboursement. Pourquoi une telle inégalité de traitement aux frais des contribuables de la Ville de Genève? Je rappelle que 400 à 500 entreprises font faillite chaque année à Genève, laissant des milliers d'employés sur le carreau. Comme il s'agit d'entreprises privées, les autorités publiques n'interviennent pas.

Mais alors, à ces 476 ONG il faudrait leur venir en aide coûte que coûte. A toutes fins utiles, je rappelle que nous ne parlons pas ici des organisations internationales… Madame Bertossa, vous n'êtes même pas capable de remplir le questionnaire de M. Trump. On ne parle pas des organisations internationales mais des ONG. Les collaborateurs des ONG sont soumis aux cotisations sociales et ont droit aux indemnités de chômage. Donc personne ne restera sur le carreau. Ça, c'était pour répondre aux questions de Mme Bertossa avec son pseudo-questionnaire Trump.

La Genève internationale est certes en difficulté mais sans que la Ville de Genève y soit pour quoi que ce soit. Cette situation découle, comme nous le

savons, de la modification des rapports de force au niveau mondial mais aussi de la difficulté des Nations unies à se réformer.

La Ville de Genève ne doit pas se faire plus grosse que le bœuf et croire qu'elle pourra à elle seule suppléer l'absence de financement de ces organisations par plusieurs Etats, les Etats-Unis en particulier.

Ce projet de délibération en faveur d'un financement de la coopération internationale par la Ville de Genève n'a pas de sens juridique ni aucune logique dans le temps, et donc, à l'Union démocratique du centre, nous le refuserons logiquement.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Il restera une minute vingt pour l'Union démocratique du centre, si vous souhaitez reprendre la parole. Monsieur Amar Madani, vous avez cinq minutes pour le Mouvement citoyen genevois.

M. Amar Madani (MCG). Merci, Madame la présidente. J'aimerais juste dire en préambule que nous sommes en train de nous tromper de débat. Mesdames et Messieurs, la Genève internationale, pour votre information, ce sont les organisations internationales, les 40 agences onusiennes et les agences spécialisées, plus les multinationales. Quant aux ONG, ces organisations dédiées au terrain, elles ne font pas partie de ce qu'on appelle la Genève internationale. *(Brouhaha.)*

J'aimerais juste remettre cette question dans son contexte. Mesdames et Messieurs, il faut savoir que la cartographie des ONG révèle des différences de taille, d'objets et de disparités dans le financement. Le budget des ONG est souvent soumis à des contraintes, par exemple l'insatisfaction des contributeurs, les contraintes économiques et conjoncturelles, la qualité des activités et des projets, les méthodes d'évaluation et l'atteinte des résultats. Les hypothèses conjoncturelles liées à la situation géopolitique actuelle ne sont qu'un élément parmi tant d'autres. Il est de ce fait abusif d'y répondre avec précipitation sans une étude approfondie sur le financement de ces organisations, sur l'action des autorités fédérales, celle du Canton et celle de la commune, c'est-à-dire la Ville de Genève. Il nous faudrait une nouvelle stratégie fédérale, cantonale et communale pour le soutien à la Genève internationale.

Nonobstant, plusieurs interrogations restent en suspens. Combien d'organisations seraient concernées par cette aide, sachant qu'il y a 750 ONG? Quels sont les critères d'éligibilité à un soutien de ce fonds d'urgence? Quelle est la clé de répartition entre ces organisations? Est-ce que ce fonds d'urgence pourrait pallier le manque de contributions dans la durée et de manière pérenne? Enfin, il faut un

constat réaliste et une évaluation de la situation. Ce n'est qu'à la fin de ce processus qu'une décision peut être prise ou non.

J'aimerais juste vous rappeler, Mesdames et Messieurs, que, lors de la débâcle de Swissair, compagnie nationale par excellence, des milliers d'employés et d'employées d'ici ont été jetés comme ça du jour au lendemain dans la rue. Que je sache, on n'avait pas entendu les autorités publiques venir en aide à ces employés. Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, comme le Mouvement citoyen genevois l'a fait au Canton, nous ne soutiendrons pas cette demande en l'état.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Il restera deux minutes treize pour le Mouvement citoyen genevois. Monsieur Yves Herren, vous avez la parole.

M. Yves Herren (HP). Merci, Madame la présidente. Mesdames et Messieurs, il s'agit là d'un soutien exceptionnel de 2 millions de francs pour les ONG à Genève, pas de se substituer au fonctionnement de la diplomatie mondiale, comme on l'entend déjà de-ci de-là, et il ne s'agit pas non plus de se substituer au rôle du Canton ni à celui de la Confédération. Mais effectivement, il faut montrer notre détermination, il faut bien que quelqu'un commence puisque, quand quelqu'un dit tout le temps que c'est à l'autre de faire, c'est qu'il ne veut surtout pas faire. Ce dont il s'agit, c'est affirmer notre détermination à préserver les valeurs historiques représentées par les ONG de notre ville et de notre canton et ses 3500 emplois, lesquels sont actuellement en danger.

Depuis plus d'un siècle, Genève s'impose comme un pilier de ces diverses formes de coopération entre Etats, qui reposent sur le dialogue et la négociation pour répondre aux défis globaux. Je pense que tout le monde aura compris cette importance. Depuis la création de la SDN en 1919, consolidée en 1945 par celle de l'ONU, le multilatéralisme n'est pas un mot-valise ni un concept abstrait ou encore une vision artificielle. Mais comme ça fait effectivement toujours un peu mot-valise, on va le décortiquer un peu.

Il s'agit d'un système de relations internationales qui privilégie les négociations, les coopérations et les accords entre au moins trois Etats dans le but d'instaurer des règles communes. On peut donc tous dire que négocier, coopérer et avoir des accords entre nous pour installer des règles communes, c'est un peu le socle de ce que veut dire multilatéralisme. C'est quelque chose qu'on peut tout à fait entendre. Ce n'est donc pas un concept abstrait. C'est un modèle concret d'organisation, de relations transversales entre Etats et la garantie d'un monde

fondé sur la coopération, la paix et la solidarité. C'est le contraire de l'acte de s'isoler, le contraire d'être seul et le contraire du souverainisme à tous crins, jusqu'à tout fermer à nos voisins.

Alors que le monde traverse des tensions géopolitiques croissantes et que de nombreuses ONG sont remises en question, il est de notre devoir de préserver et de renforcer cette vocation unique de notre ville. Genève, qui est une véritable capitale de ce multilatéralisme, se trouve aujourd'hui face à un défi historique, c'est de préserver son rôle de carrefour mondial de la coopération internationale. Dans ce contexte, nous, représentants de la Ville de Genève, affirmons notre conviction que ce projet de délibération doit recevoir l'adhésion unanime du Conseil municipal et être adopté dans les plus brefs délais.

Les ONG ne sont pas de simples entités administratives. Elles incarnent l'âme de Genève en portant des engagements humanitaires, sociaux et environnementaux qui font de notre ville un symbole mondial de solidarité et de paix à travers le monde. Elles sont l'expression de notre conscience universelle, et leur présence contribue à donner à Genève sa dimension unique et son rayonnement bien au-delà de son territoire.

Dans une période d'incertitudes et de bouleversements géopolitiques majeurs, il est crucial de ne pas rester passifs. La Ville de Genève doit sans attendre prendre ses responsabilités et s'engager fermement, en partenariat avec le Canton, pour garantir la pérennité de ces acteurs essentiels que sont les ONG sans lesquelles notre rôle de cité internationale serait mis en péril.

Oui, disons-le haut et fort, il est temps de passer à l'action. Le moment est venu de mettre en place les moyens nécessaires pour soutenir ces ONG qui font de Genève une ville d'accueil, de dialogue, de coopération et d'humanité.

Nous comptons sur ce Conseil municipal pour faire preuve de leadership et adopter rapidement ce projet de délibération. Ensemble, faisons en sorte que Genève reste fidèle à ses valeurs et à sa vocation internationale. Je vous remercie donc par avance de soutenir ce projet avec la détermination qu'il mérite.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Madame Brigitte Studer, vous avez cinq minutes pour Ensemble à gauche.

Mme Brigitte Studer (EàG). Merci, Madame la présidente. Chères et chers collègues, la situation est catastrophique par rapport aux organisations internationales et à la solidarité internationale avec l'arrivée du président Trump. Un tremblement de terre… Des annonces souvent contradictoires quant à l'arrêt de

certains financements, au retrait des Etats-Unis de certaines organisations internationales, par exemple de l'OMS où celui-ci représente une réduction de 18% du budget, et bien sûr aussi quant aux répercussions sur les droits humains ou sur d'autres organisations. La suspension de nonante jours de l'aide au développement, des situations peu claires et des changements tous les jours créent une insécurité toujours croissante. Les Etats-Unis ne sont pas les seuls, les pays européens ont également diminué leur contribution aux organisations internationales comme l'Allemagne et la France, et rappelons-nous qu'en Suisse les 110 millions de francs de la solidarité internationale ont été attribués à l'armée. Beaucoup d'organisations se retrouvent à présenter des risques de budgets déficitaires ou l'obligation de licencier.

Mais pensons en premier lieu aux répercussions qu'ont toutes ces situations sur les prestations de ces organisations internationales ou ONG qui interviennent dans les zones de conflit, de guerre, dans le domaine de la santé, du climat ou pour les réfugiés, partout dans le monde. Pensons aux répercussions terribles que peuvent avoir pour les bénéficiaires ces décisions prises comme ça, cric, crac… Je ne peux que penser, vu que j'ai longtemps travaillé là-dedans, aux personnes qui vivent avec le VIH-sida, aux millions de personnes qui aujourd'hui peuvent vivre grâce au traitement, à qui à un moment donné on a annoncé qu'on arrêtait pour après de nouveau le remettre. Mais c'est l'insécurité totale pour des millions de personnes à travers le monde! Et je suis sûre que c'est aussi le cas pour d'autres personnes engagées sur d'autres enjeux. Pensons à tout ce que ça va signifier pour plein de personnes – enfants, femmes, hommes – à travers le monde.

Ça a bien sûr aussi un impact sur nous à Genève, la Genève internationale. Je ne vais pas reciter les chiffres du nombre d'organisations dont Genève est le siège, une ville qui effectivement joue actuellement un rôle important. Mais même avec sa longue histoire d'accueil, son rôle international, ça pourrait changer à n'importe quel moment dans le contexte actuel, avec des décisions qui nous viennent de l'extérieur, avec peut-être aussi le coût de la vie ici, mais aussi et surtout eu égard à notre capacité d'accueil et à notre compréhension des enjeux qui se jouent aujourd'hui, à notre capacité de nous organiser pour garder cette histoire que Genève a depuis si longtemps.

Le Grand Conseil avait effectivement accepté un crédit de 10 millions de francs pour soutenir les organisations, mais il a refusé trois jours plus tard la clause d'urgence. Nous ne pouvons que regretter cette réflexion «ce n'est pas pour les nôtres», qui nous paraît inhumaine et, de plus, vraiment à court terme aussi pour Genève.

Merci vraiment d'avoir déposé ce projet de délibération. La Ville de Genève peut et doit assurer sa responsabilité face à une crise majeure. Certes, ses capacités sont restreintes face à l'immensité des besoins à travers le monde. Mais dans

ce monde tout secoué, nous l'affirmons, tout signe de solidarité, même petit, par rapport à la grande masse, a une très grande importance. Faisons ce qui est possible. Il est important de tout faire pour maintenir les activités des organisations internationales et des ONG, de maintenir l'appui à leurs bénéficiaires, comme il est aussi important de maintenir l'emploi ici. Il est toujours plus facile de renvoyer tout plein de professionnels que de retrouver des personnes qualifiées et expérimentées, si on constate après qu'il en manque quand même.

Ces 2 millions pourraient au moins permettre de faire face à la situation de crise actuelle, de trouver un peu de temps pour se retourner, et peut-être aussi de contribuer à ce que le Canton intervienne rapidement, même à ce que la Confédération comprenne l'importance de soutenir la Genève internationale comme la solidarité internationale, afin que la Suisse continue de jouer le rôle qu'elle a joué dans l'histoire et, nous l'espérons, qu'elle jouera encore par la suite.

La présidente. Il faut conclure, Madame la conseillère municipale.

Mme Brigitte Studer. Ensemble à gauche soutiendra bien sûr ce projet de délibération. *(Applaudissements.)*

La présidente. Merci beaucoup. Il n'y a plus de temps de parole pour Ensemble à gauche. Les cinq minutes ont été écoulées. Monsieur Omar Azzabi, vous avez la parole. Il vous reste deux minutes quarante.

M. Omar Azzabi (Ve). Merci, Madame la présidente. Messieurs-dames les conseillers municipaux et conseillères municipales, premièrement un commentaire pour répondre amicalement à mon collègue Amar Madani… Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) parle de la Genève internationale en intégrant ce qu'on appelle les OI, les organisations internationales mais aussi les ONG internationales dont Amnesty International, qui a son siège à Genève. Ce n'est en effet pas parce qu'on est soumis au droit suisse qu'on ne fait pas partie de la Genève internationale.

Ce soir, je voudrais rappeler autre chose car je crois qu'il faut compléter le tableau dressé par les socialistes et Mme Bertossa, qui est très juste. Si on en est là aujourd'hui, c'est qu'il y a une responsabilité à Berne. Aujourd'hui, non seulement on se substitue aux Etats-Unis trumpistes, mais on se substitue aussi à la droite fédérale puisque je vous rappelle que la compétence en termes d'organisations internationales et de coopération est fédérale, Messieurs-dames. Et si

aujourd'hui on en arrive à prendre l'argent du contribuable pour combler ces manquements, c'est bien que la droite fédérale n'assume pas ses responsabilités. *(Applaudissements.)*

Il faut d'ailleurs rappeler que la droite fédérale a coupé dans l'ensemble de la coopération. Les choix de M. Cassis et de la droite fédérale à Berne, c'est 110 millions de francs coupés dans le budget destiné à la coopération 2025 et 320 millions de francs dans le plan financier 2026-2028. Tout ça pour quoi? Pour donner 4 milliards à l'armée. Eh bien ça, Messieurs-dames, ce sont des choix qui se questionnent et ce sont des choix que vous devez assumer ce soir.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Il restera une minute pour les Verts. Ah, vous n'avez pas fini? Excusez-moi… *(Rires.)*

M. Omar Azzabi. Je ne serai pas beaucoup plus long, mais j'aimerais vous donner aussi un chiffre important, qui devrait parler à l'Union démocratique du centre pour le coup. Les acteurs internationaux à Genève, c'est 2,34 milliards de francs par an en termes de rentrées fiscales, dont 95% sont issus des entreprises multinationales et 5% de la Genève internationale. Pas plus tard que cette semaine, l'Office cantonal de l'emploi recevait deux demandes de licenciements collectifs qui concernent plusieurs dizaines de personnes aujourd'hui. Donc voilà, que ce soit ce soir ou dans les semaines à venir, il s'agira, Mesdames et Messieurs, de balayer le trumpisme à Berne comme de balayer à Genève l'extrême droite populiste et anti-droit-de-l'hommiste. *(Brouhaha.)*

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Oui, ça va… Il y a un point des deux côtés, on va se calmer… Plus personne ne fera de propagande, d'ailleurs. *(Remarque.)* Elle est arrivée cinq secondes avant la fin… Vous m'excuserez si j'ai manqué de réflexe… OK? On se calme. Monsieur Daniel Dany Pastore, vous avez la parole.

M. Daniel Dany Pastore (MCG). Qui alimente la caisse de chômage? Les habitants de la ville de Genève et du canton. Bravo! Et après, vous voulez encore leur prendre des millions pour leur redonner en double puisque ces gens-là vont aller au chômage, on est bien d'accord, avec des salaires nettement en dessus de ce que touche l'employé de la Migros qui range des boîtes de conserve? *(Exclamations.)* Et même s'il habite à Genève… *(Exclamation.)* Ces gens-là, ils habitent où? Ils habitent où? Sûrement dans des beaux appartements *(exclamation)* vu qu'ils ont eu des salaires mirobolants à une certaine époque. Donc, s'il

vous plaît… Ce n'est pas à Genève-Ville de prendre des responsabilités qui ne sont pas les nôtres. Vous faites vraiment gausser votre orgueil, mon Dieu. Mais c'est quelque chose d'inimaginable! Vous avez oublié pourquoi vous êtes là. On est là pour les problèmes de la ville de Genève et non pas pour la Genève internationale. On ne va pas donner un coup de main à Trump en donnant des millions aux victimes!

La présidente. Ok. Très bien. Entendu. Il reste pour le Mouvement citoyen genevois une minute et dix secondes, si jamais. Monsieur Maxime Provini, vous avez quatre minutes pour le Parti libéral-radical.

M. Maxime Provini (PLR). Merci, Madame la présidente. Effectivement, on est dans un débat qui dépasse largement la Ville de Genève mais auquel on ne peut rester insensibles. La situation mondiale et la position de Genève font que la Ville doit effectivement, de manière vraiment exceptionnelle, prendre des mesures en faveur bien sûr du multilatéralisme mais aussi des valeurs qu'elle défend et qu'elle représente sur son territoire. On ne peut pas rester inattentifs aux 36 000 emplois qui sont concernés dans le secteur des organisations internationales.

Une aide de 2 millions de francs à ce secteur, c'est aussi indirectement soutenir nos commerçants, nos commerces, nos entreprises, lesquels sont aussi au service de tous ces emplois. Ça, on doit le garder en tête dans ce débat et pas simplement dire qu'on doit rester passifs parce qu'on doit rester à notre échelon municipal et ne pas se mêler des affaires du monde ou des compétences que la Confédération devrait davantage prendre à sa charge. Aujourd'hui, on doit imaginer que cette aide que l'on s'apprête à accepter est en faveur de nos commerces, en faveur des habitants de la ville de Genève, des emplois sur notre territoire, et je crois qu'on y est tous sensibles. On ne peut pas rester passifs à cet égard.

Je pense quand même aussi, pour élargir un peu nos futurs débats, qu'il faut tout de même avoir un peu de considération quant au fait qu'on est dans un pays où on a du mal… En tout cas au Parti libéral-radical, l'interventionnisme n'est pas quelque chose que nous recommandons à tout va. On voit ces dernières années qu'on a sauvé des grandes banques, on voit qu'on est venu en aide à la Genève internationale et qu'on lui vient toujours en aide. On doit aussi comprendre que les gens qui nous regardent ce soir ne comprennent pas que l'on puisse sans arrêt être là pour des grandes institutions, qu'elles soient internationales ou économiques, et que ces personnes-là se sentent délaissées.

Il sera grand temps dans la législature à venir qu'on s'attelle vraiment à entrer en matière sur l'indemnisation des commerçants et des PME parce que ces gens-là,

qui nous écoutent ce soir, ne comprennent pas nécessairement que l'on puisse vouloir, à coups de millions, soutenir des ONG et des organisations internationales et ne pas les soutenir eux. On doit garder cela en ligne de mire dans les futurs débats pour la prochaine législature.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Madame Albane Schlechten, il vous reste deux minutes trente pour le Parti socialiste.

Mme Albane Schlechten (S). Merci, Madame la présidente. Comme l'a déjà dit Mme Bertossa, nous allons évidemment soutenir ce texte que nous avons aussi signé, mais j'aimerais juste faire un petit message – une petite promotion – notamment au parti du Centre et aux quelques libéraux-radicaux qui ont encore des valeurs humanitaires. J'aimerais quand même passer un message à vos partis, car il y a des endroits où vous avez peut-être des échanges, mêmes multilingues, notamment avec vos groupes au Conseil national…

Parce que oui, les affaires internationales se règlent, comme l'a dit Mme Kraft-Babel, au niveau de Genève, la ville la plus importante au monde, mais il se passe aussi des choses à Berne, la capitale de la Suisse. Et il y aura quand même la semaine prochaine, durant la session en cours actuellement au Conseil national, le vote de lignes budgétaires, sur proposition de l'Union démocratique du centre. Comme l'a dit aussi M. Azzabi, près de 110 millions de francs ont été coupés dans l'aide au développement international et à la coopération, notamment pour l'agence onusienne d'aide aux réfugiés palestiniens, tout ça grâce à l'Union démocratique du centre et au silence complice du Parti libéral-radical, des partis de droite et des conseillers fédéraux.

J'en profite, d'ailleurs, je fais une petite annonce… Est-ce que quelqu'un aurait vu M. Cassis, conseiller fédéral en charge du DFAE? Car c'est vrai que, depuis toutes ces histoires de questionnaires de Trump, avec ces situations internationales qui se péjorent, on ne l'entend plus beaucoup. Et honnêtement, je ne sais pas vraiment quelles valeurs tiennent encore les troupes à droite, si ce n'est celles défendues par l'extrême droite. Les groupes à Genève s'expriment, c'est très bien, mais nous aimerions bien qu'il y ait aussi une cohérence au niveau des politiques nationales et des votes à Berne, lesquels, pour le coup, ont aussi un impact énorme. Ces engagements, ces valeurs commencent ici à Genève, elles se développent à Berne et elles ont un impact sur le monde entier. Donc, s'il vous plaît, passez le message à vos groupes au Conseil national… Il ne reste plus que quelques jours et l'impact est très important. Il ne s'arrête pas à l'issue de notre vote, ni ce soir à 23h; il va se développer encore quelque temps. Mais vraiment, je ne vais pas dire que le vote de la semaine prochaine à Berne est historique, mais

il est grave. Réveillez-vous, réveillez vos groupes. Monsieur le conseiller fédéral, dites quelque chose, faites quelque chose. Monsieur Ignazio Cassis, vous êtes là? Non. *(Applaudissements.)*

La présidente. Il restera une minute quinze pour le Parti socialiste. Vous avez déjà pris la parole, le Centre? Oui, bien sûr que vous avez déjà pris la parole…

M. Jean-Luc von Arx (LC). Très rapidement…

La présidente. Mais brièvement… Très bien. Prenez la parole, je vous arrêterai quand j'aurai retrouvé votre temps de parole.

M. Jean-Luc von Arx (LC). Merci beaucoup, Madame la présidente. Pendant que vous calculez, je voulais répondre à M. Schaller concernant la méthode intimidatrice telle que l'utilise souvent l'Union démocratique du centre, qui cherche à discréditer les propositions qu'un autre parti peut faire, notamment le Centre et les Vert'libéraux. C'est une proposition… Faites des propositions! Nous, nous faisons des propositions qui sont en faveur de la Ville et nous attendons la même chose de vous. Vous êtes toujours dans la posture de critiquer ce que proposent les autres. *(Applaudissements.)* J'aimerais vous voir une fois dans la position où vous proposez quelque chose, mais quelque chose qui soit porteur pour tout le monde.

M. Vincent Schaller (UDC). Il y a 70 millions de francs de déficit, alors arrêtez de dire des bêtises!

M. Jean-Luc von Arx. Alors écoutez, on parle d'argent… Vous pensez que faire de la politique au Conseil municipal, c'est jeter… *(Exclamation de M. Schaller.)* Madame la présidente…

La présidente. Non, j'aimerais bien qu'on laisse parler tranquillement M. Jean-Luc von Arx. Chacun s'exprimera après avec le temps de parole qu'il lui reste.

M. Jean-Luc von Arx. Tout à fait. Il vaut mieux ignorer à un moment donné que de répondre… Je pense que faire des crédits de ce type, ce n'est pas jeter de l'argent à la poubelle. Et toute tentative de vouloir proposer ce genre d'analogie… Moi, je

remercie le Parti libéral-radical d'avoir pris la position de défendre cette situation. En revanche, on a parlé à la fin des commerçants… C'est une autre problématique.

La problématique de notre ville, faire de la politique, c'est de voter en faveur de crédits jugés indispensables pour la Ville, et ce sujet-là en est un. Le soutien de la Ville de Genève, c'est aussi bien pour les députés, pour le Canton. Vous avez bien compris que cet argent va rejoindre une politique cantonale. On est fiers d'être une capitale… Genève est reconnue pour sa dimension «paix dans le monde», notamment pour les relations internationales qui s'y déploient. Il y a une reconnaissance de notre ville et de notre canton à travers le monde. Il me semble que c'est une valeur, que c'est un plus pour Genève. Ça ne veut pas dire se gausser d'être une ville extraordinaire mais on a cette chance d'avoir ces ONG chez nous, et c'est une politique indispensable. Quand vous pensez qu'on investit 2 millions de francs dans ce projet-là, c'est finalement quelque chose d'assez raisonnable. Voilà, c'est tout ce que je voulais vous dire.

Pour le reste, bien sûr que nous allons soutenir la population, bien sûr que nous voulons gérer les impôts avec parcimonie pour que ceux-ci soient dépensés de manière intelligente, et bien sûr que nous demanderons toujours des vérifications quant à où passe l'argent du contribuable.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Madame Yasmine Menétrey, il vous reste une minute dix pour le Mouvement citoyen genevois.

Mme Yasmine Menétrey (MCG). A la suite de l'examen de ce projet de délibération visant à soutenir les ONG de la ville de Genève par un crédit de 2 millions, nous souhaitons rappeler plusieurs points importants. Bien que nous reconnaissions l'importance de la Genève internationale et le rôle essentiel des ONG dans le maintien de notre statut de capitale de la coopération multilatérale, nous tenons à préciser que, dans le contexte actuel, le soutien direct à ces organisations via une aide financière exceptionnelle n'est pas la seule solution.

Nous soulignons notamment que les employés des ONG bénéficient d'un accès au dispositif de chômage. Ces mesures mises en place par les autorités compétentes permettent aux salariés de ces organisations de bénéficier d'un soutien financier en cas de difficulté. Les risques liés aux incertitudes qui pèsent sur les emplois des ONG peuvent en partie être atténués par ces aides.

Bien que l'urgence de la situation soit compréhensible, nous estimons qu'une telle aide doit être pensée dans un cadre plus large et que l'on doit intégrer notamment le lien avec les priorités locales telles que le soutien aux familles, la construction des infrastructures et l'amélioration des services publics.

Nous appelons à une réflexion plus approfondie sur le rôle de la Ville de Genève dans le soutien aux ONG mais également à un équilibre entre l'aide apportée à la Genève internationale et la prise en charge des besoins internes de la population.

La présidente. Il faut conclure…

Mme Yasmine Menétrey. En conclusion, nous ne soutenons pas ce projet de délibération sous sa forme actuelle mais restons ouverts à un dialogue constructif sur des solutions pérennes et adaptées à la fois aux besoins des ONG et à ceux des Genevois. Nous refuserons cet objet.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. Il n'y a plus de temps de parole pour le Mouvement citoyen genevois. Madame Uzma Khamis Vannini, il vous reste trente secondes pour les Verts.

Mme Uzma Khamis Vannini (Ve). Je vous remercie, Madame la présidente. On ne peut pas aimer une ville sans aimer ceux qui la composent, et la Genève internationale, les ONG composent notre ville. Il faut l'aimer dans son ensemble et le lui montrer. Ce n'est pas en envoyant ses habitants au chômage qu'on montre son soutien à notre Cité qui nous a confié ses destinées.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. Monsieur Kevin Schmid, il reste une minute quinze pour le Parti libéral-radical.

M. Kevin Schmid (PLR). Je vous remercie, Madame la présidente. Ecoutez, ce soir j'ai à ma gauche mais à la droite du Parti libéral-radical sur l'échiquier politique un certain nombre de personnes qui, représentant plus ou moins d'ailleurs les courants majoritaires dans leur force politique et parce que le Parti libéral-radical soutiendra ce texte ce soir, nous traitent ici ou là de vendus, faisant preuve d'un cynisme sans limites. Cela m'amène à les interpeller pour qu'ils dépassent le symbole que représenteraient ces différentes organisations et qu'ils ne peuvent encaisser depuis toujours. Je voulais parler un peu des retombées économiques dont bénéficie Genève, sur lesquelles ils ne crachent pas, tandis qu'ils crachent sur la position du Parti libéral-radical ce soir.

Vous le savez, on l'a dit dix fois ce soir, Genève est un pilier du multilatéralisme. Ce n'est pas seulement un choix moral, c'est aussi un levier économique majeur. Chaque organisation internationale implantée ici, chaque ONG qui choisit Genève génère des retombées qui vont bien au-delà de son action humanitaire, vous le savez, et que nous continuons de soutenir pour elle-même au Parti libéral-radical et dans une droite libérale humaniste.

Mais puisque ce soir vous allez sur le plan des finances et des retombées, laissez-moi vous répondre sur ce même plan. Hôtellerie, restauration, services juridiques, transports, immobilier… C'est l'ensemble d'un écosystème qui en bénéficie. Ce sont des milliers d'emplois créés, des millions injectés dans notre économie locale; ce sont des talents qui s'installent et qui font rayonner cette ville, que vous le vouliez ou non.

Aujourd'hui, cette place unique est fragilisée, vous le savez. Notre conseillère d'Etat Nathalie Fontanet a parlé juste. Elle a parlé vrai. Pour répondre à ce que disait ma collègue bien estimée de gauche tout à l'heure, notre conseillère d'Etat Nathalie Fontanet a, je dirais, remis le Conseil fédéral face à ses responsabilités, et nous, section Ville de Genève du Parti libéral-radical, estimons qu'elle a fait ce qui était juste, et nous la saluons.

Les turbulences politiques internationales menacent le modèle genevois, le modèle économique genevois entre autres. Si nous laissons cette dynamique s'effriter, ce ne sont pas seulement des bureaux qui fermeront, Mesdames et Messieurs, mais c'est tout un pan de notre prospérité qui vacillera. Il est de notre responsabilité de continuer de soutenir ces organisations pour qu'elles puissent traverser la tempête d'un nouvel impérialisme américain renfermé sur lui-même. Mesdames et Messieurs, c'est de notre responsabilité non pas simplement pour le débat de ce soir mais pour garantir que Genève garde sa place demain – et une place qui est également économique. *(Applaudissements.)*

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Yves Herren, vous avez encore une minute puis nous laisserons M. Sami Kanaan prendre la parole et nous voterons.

M. Yves Herren (LC). Merci, Madame la présidente. Je voulais ajouter exactement ce qu'a dit M. Schmid avec tellement de verbe que je ne vais jamais y arriver… Effectivement, il faut juste se rendre compte que c'est une question économique. Alors j'entends beaucoup de personnes sur ma gauche expliquer qu'on donne de l'argent à des gens plutôt qu'à d'autres… Eh bien, on soutient aussi des commerçants lorsqu'il y a besoin d'indemniser, on dépose des objets. L'idée, c'est de s'occuper de tout un tas de sortes de sujets et pas seulement de certains

ou d'autres. Effectivement, comme disait M. von Arx, on attend vos propositions, et j'en profite, comme premier signataire, pour demander le vote nominal à la fin de cette discussion.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Vincent Schaller, il vous reste une minute. Si vous voulez prendre la parole, allez-y.

M. Vincent Schaller (UDC). Oui, pour répondre à M. von Arx et pour dire au micro ce que j'ai dit sans micro tout à l'heure… La Ville de Genève présente pour l'année 2025 un déficit budgétaire de 78 millions. *(Remarque.)* 70… *(Remarque.)* 73 millions… Merci, Monsieur Azzabi. Septante-trois millions de déficit budgétaire. Ce que l'on constate ce soir, c'est qu'il n'y a pas une grande différence entre le parti des Verts, les socialistes, le Centre et le Parti libéral-radical, en termes de sérieux dans la gestion des finances de cette Ville de Genève. Si on veut du sérieux dans la gestion de la Ville de Genève, les électeurs savent ce qu'il reste à faire…

La présidente. Non, non, non… *(Exclamations. Le micro de M. Schaller est coupé par la présidente.)* J'ai trouvé le bouton… *(Rires.)* Mieux vaut tard que jamais… Monsieur Sami Kanaan, vous avez le mot de la fin et nous allons voter.

M. Sami Kanaan, **conseiller administratif**. Merci, Madame la présidente. L'intérêt de ce débat, c'est que vous puissiez aussi vous rendre compte les uns et les autres, les unes et les autres, de l'importance de la Genève internationale et de la façon dont les uns et les autres se situent par rapport à ce sujet.

Je pense qu'il y a peut-être une méconnaissance… Nous avions été en commission des finances avec le bilan de la Stratégie des relations extérieures – et nous y retournerons – puisque la Ville de Genève s'était effectivement dotée il y a deux ans pour la première fois d'une Stratégie des relations extérieures. Ce n'est pas du tout, comme je l'ai entendu ce soir, que la grenouille veut se faire plus grosse que le bœuf… Il s'agit au contraire de jouer la complémentarité bien organisée et bien concertée avec le Canton et la Confédération en ce qui concerne les conditions d'accueil au sens large, donc dans la fonction d'Etat hôte.

Nous avons des réunions très régulières et trilatérales entre la Confédération, le Canton et la Ville, aussi bien informelles que formelles, y compris avec le Conseil fédéral. Il y a une répartition des rôles et il y a aussi une répartition des charges; à titre d'exemple, il nous arrive de contribuer aux réceptions conjointes quand il y a des réunions importantes. Je vous remercie d'ailleurs encore pour

votre contribution au Portail des Nations, qui est en chantier, qui sera une très bonne infrastructure. Nous avons aidé par exemple aussi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui n'est pas une organisation internationale mais une ONG – j'y reviendrai. Donc la Ville de Genève a un rôle à jouer.

Elle a aussi un rôle à jouer pour mieux articuler la Genève locale et internationale. Historiquement, c'est vrai, il y avait comme une ignorance mutuelle, un fossé. Ça va beaucoup mieux. La Ville a aussi un rôle à jouer dans un nouveau registre – ma collègue Marie Barbey-Chappuis vient d'en faire état dans le *Temps* – dans un domaine que j'ai également beaucoup investi, qui est la diplomatie des villes. Car je crains en effet qu'à moyen et long terme les Etats seront soit dans des culs-de-sac soit dans la désintégration. Ce sont donc les gouvernements locaux, quelle que soit leur couleur politique, comme on le voit aux Etats-Unis d'ailleurs, qui prendront le relais, puisque, étant les plus proches de la population, ils n'ont pas le choix. Je pense qu'il y a là un rôle à jouer de manière générale.

J'en viens à l'écosystème de la Genève internationale… J'ai entendu que les ONG n'en faisaient pas partie. Ça, c'est faux. C'est totalement faux. J'en profite pour préciser que ce qui fait la grande force de l'écosystème de la Genève internationale, c'est sa diversité. Vous avez bien sûr les grandes agences avec un statut extraterritorial, comme l'OMS, comme le Conseil des droits de l'homme, comme le HCR, le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Organisation internationale du travail, l'Office des Nations unies à Genève et plein d'autres. Vous avez l'Organisation mondiale du commerce qui est autonome, vous avez le CICR qui a un statut d'ONG, je le rappelle. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, c'est une ONG aussi. Il y en a plein d'autres, des petites, des grandes, des spécialisées, des généralistes.

Quant à l'image selon laquelle les gens des ONG seraient systématiquement des gens ultra-payés avec des beaux appartements… Vous méconnaissez totalement la réalité. Je ne dis pas qu'il n'y a personne dans les organisations intergouvernementales, les OI, qui ait de bons salaires – c'est comme des cadres supérieurs. Cela étant, vous avez dans les ONG plutôt des bas salaires, et la principale plainte qu'on entend est la même que celle dont se plaignent les autres gens qui travaillent à Genève, que Genève est chère et que le marché du logement est invivable. Il faut donc casser certains clichés.

Ce qui se passe aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas juste quelques coupes budgétaires… Ce milieu a l'habitude que tel ou tel pays réduise de temps en temps ses contributions. D'ailleurs, la Suisse en donne malheureusement l'exemple puisqu'on vient d'assister à des coupes massives dans les budgets fédéraux pour la Genève internationale, y compris via la Direction du dévelop-

pement et de la coopération dans certains projets genevois, puisqu'elle finançait des projets à Genève. Malheureusement la Suisse a précédé M. Trump – on peut ne pas en être fier du tout. Ce qui se passe, ce n'est pas ça, même si bien sûr c'est déjà douloureux en soi.

Ce qui se passe, c'est qu'il y a une rupture profonde et totale des principes les plus cardinaux du respect mutuel. Ce que fait aujourd'hui le nouveau gouvernement américain, c'est de couper des dizaines de milliards du jour au lendemain. Démocratiquement, les Etats-Unis ont le droit de se désengager, si c'est un choix démocratique avec un vote du parlement, mais ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, ce à quoi on assiste aux Etats-Unis – je me permets de le dire – c'est un coup d'Etat en bonne et due forme avec une désintégration des institutions démocratiques. C'est comme si nous décidions au Conseil administratif sans plus jamais vous solliciter, vous, le parlement. Et on n'est qu'une ville locale, pour dire… Et c'est assorti de censure de la part de gens qui prétendent défendre la liberté d'expression. Il y a des mots interdits, des concepts interdits…

Les conséquences sont encore très difficiles à mesurer. Il y a des décisions qui sont annulées dans la demi-heure qui suit, qui sont remises, qui sont modifiées, mais la tendance est très claire: les Etats-Unis se désengagent du monde. Comme je l'ai dit, c'est leur droit mais ils le font d'une manière inacceptable, du jour au lendemain. Donc ils violent des contrats, ils violent des engagements. C'est un arrêt brutal qui a des conséquences structurelles. La tendance dure du pouvoir, qui est déjà assez dur comme ça, c'est même de vouloir sortir de l'ONU elle-même. Ce qui fait qu'on pourrait franchement leur dire qu'on récupère le siège de l'ONU à Genève, puisque je ne vois pas pourquoi celui-ci resterait à New York. Tant qu'à faire. *(Remarque.)*

Maintenant, par rapport à ce crédit… Eh bien, vous savez, l'Union démocratique du centre, Mesdames et Messieurs, c'est quand même le parti qui contribue le plus à détruire les recettes du service public pour ensuite justifier des coupes dans les budgets publics. De ce point de vue là, c'est vrai que l'Union démocratique du centre et Trump, c'est à peu près le même combat. *(Applaudissements.)* Ce sont les forces de notre société qui se révèlent suprémacistes et d'extrême droite, masculinistes toxiques et qui sont clairement dans la manipulation de masse. *(Rires. Exclamations.)*

Pour en revenir au crédit, il ne s'agit pas aujourd'hui de payer l'assurance-chômage à la place de l'assurance-chômage… Vous avez oublié la phase Covid et, d'ailleurs, le Mouvement citoyen genevois et l'Union démocratique du centre font preuve soit d'amnésie soit de mauvaise foi. On a dépensé des milliards en indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) pendant la période Covid pour préserver les appareils productifs, même si ça n'a de loin pas été parfait. Et vous avez raison de le relever, il y a eu typiquement une hausse des taux

d'intérêt pour les emprunts Covid… C'est inacceptable de la part du Conseil fédéral vis-à-vis des PME concernées qui sont étranglées par ces prêts. Mais on a sauvé l'appareil productif en Suisse, et c'est le pays qui s'en est encore le moins mal sorti grâce aux RHT.

Mans dans le cas qui nous occupe, ces crédits doivent pallier la non-applicabilité des RHT à ces situations particulières. Ce n'est donc pas en premier lieu de l'argent pour les employés. C'est de l'argent pour les employeurs pour leur éviter de couler puisque, une fois qu'ils auront coulé, on les aura perdus. C'est donc une situation particulière.

Le Canton a proposé 10 millions de francs à l'initiative du Conseil d'Etat, et notamment de Mme Fontanet, parce que c'est une aide urgente et, elle l'a dit – je suis entièrement d'accord avec elle et M. Schmid l'a dit aussi –, c'est également pour pallier l'absence totale du Conseil fédéral, son silence assourdissant et son inaction totale, qui est choquante. Le Conseil fédéral n'existe plus. De toute façon, ils sont en train de se disputer sur des détails. Ils se chamaillent et ils oublient complètement la Genève internationale. On se demande si c'est un choix ou simplement de l'incompétence. Mais c'est grave.

Effectivement, cette initiative ne remplace pas une stratégie à long terme car on ne sait pas encore où on va avec cette rupture, mais ça permet de préserver l'essentiel. Effectivement, si ces 2 millions sont acceptés ce soir, ils pourraient compléter les 10 millions de francs du Canton. Il faut encore voir les règles d'application; ça, ce n'est pas encore clair. Nous avons juste évoqué le sujet au Conseil administratif. On doit voir la faisabilité concrète avec le Conseil d'Etat. Le but, c'est de se mettre d'accord. Mais le fait d'opposer les besoins entre nos PME locales et les ONG, ça vient des mêmes partis qui passent leur temps à dénier le service public et à casser les recettes du service public pour mieux couper derrière. Donc, merci de votre écoute. *(Applaudissements.)*

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller administratif. Je vais vous faire voter maintenant la discussion immédiate, même si ça semble contre-intuitif puisque nous venons de discuter. J'ouvre donc le premier débat et je donne la parole à qui la demande… *(Ndlr: la présidente oublie de faire voter la discussion immédiate. Exclamation.)* Si, si, c'est bien juste, nous étions en préconsultation…

La parole n'étant pas demandée, je passe au deuxième débat… Nous avons reçu un projet de recommandation déposé par le Parti socialiste. Je vous le lis: «Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de signifier aux autorités fédérales la nécessité que la Confédération sorte de son silence et de son inaction pour intervenir aux côtés du Canton et de la Ville de Genève dans l'aide aux acteurs du multilatéralisme menacés par les décisions de Washington.»

La parole n'étant pas demandée en premier ni en deuxième débat, la recommandation de M. Keel est mise aux voix; elle est acceptée par 37 oui contre 25 non (7 abstentions).

Soumise au vote nominal article par article et dans son ensemble, la délibération est acceptée par 58 oui contre 12 non, assortie d'une recommandation. *(Applaudissements.)*

Ont voté oui (58):

M. Jean-Luc von Arx (LC), M. Omar Azzabi (Ve), Mme Léonore Baehler (HP), Mme Ana Maria Barciela Villar (Ve), Mme Anna Barseghian (Ve), M. Luc Barthassat (HP), Mme Fabienne Beaud (LC), Mme Nadine Béné (PLR), Mme Joëlle Bertossa (S), Mme Olivia Bessat-Gardet (S), Mme Maryelle Budry (EàG), Mme Anne Carron (LC), Mme Laurence Corpataux (Ve), Mme Oana Cotoi (LC), M. Marc Dalphin (Ve), M. Alpha Oumar Dramé (Ve), M. Valentin Dujoux (Ve), M. Matthias Erhardt (Ve), M. Timothée Fontolliet (S), M. Durão Francisco (S), M. Roger Gaberell (LC), M. Jérôme Gasser (S), M. Mark Giannelli (LC), M. Olivier Gurtner (S), M. Yves Herren (HP), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Théo Keel (S), Mme Uzma Khamis Vannini (Ve), Mme Florence Kraft-Babel (PLR), M. Charles-Antoine Kuszli (Ve), M. Jules Lorenzi (S), Mme Paule Mangeat (S), Mme Charlotte Meierhofer (EàG), M. Jean-Marie Mellana (S), Mme Alia Meyer (PLR), M. Vincent Milliard (Ve), M. François Mireval (S), Mme Dalya Mitri Davidshofer (S), Mme Amanda Ojalvo (S), M. Maxime Provini (PLR), Mme Patricia Richard (PLR), M. John Rossi (PLR), Mme Michèle Roullet (PLR), M. Gazi Sahin (EàG), Mme Christel Saura (S), Mme Albane Schlechten (S), M. Kevin Schmid (PLR), M. Florian Schweri (S), Mme Brigitte Studer (EàG), Mme Ruzanna Tarverdyan (PLR), Mme Elena Ursache (Ve), Mme Leyma Milena Wisard Prado (Ve), Mme Delphine Wuest (Ve), Mme Cecilia Zaugg (EàG), M. Christian Zaugg (EàG), M. Luc Zimmermann (LC), M. Manuel Zwyssig (S).

Ont voté non (12):

M. Jean-François Albanesi (MCG), M. Manuel Alonso Unica (UDC), M. Pascal Altenbach (UDC), M. Christo Ivanov (UDC), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), Mme Yasmine Menétrey (MCG), M. Daniel Dany Pastore (MCG), M. Vincent Schaller (UDC), M. Pierre Scherb (UDC), Mme Gabriela Sonderegger (MCG), M. Christian Steiner (MCG).

Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (21):

M. Sebastian Aeschbach (PLR), Mme Fabienne Aubry-Conne (LC), M. James Berclaz-Lewis (EàG), M. Pierre de Boccard (PLR), M. Aurélien Borgeaud (LC),

M. Simon Brandt (HP), M. Rémy Burri (PLR), M. Bernard Delacoste (Ve), Mme Cathy Jacquier (UDC), Mme Danièle Magnin (MCG), M. Antoine Maulini (Ve), M. Alain Miserez (LC), Mme Bineta Ndiaye (S), Mme Hanumsha Qerkini (Ve), Mme Jacqueline Roiz (Ve), M. Mathieu Romanens (UDC), Mme Salma Selle (S), Mme Melete Solomon-Kuflom (S), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Yves Steiner (PLR), M. Luis Vazquez (S).

Présidence:

Mme Livia Zbinden (EàG), présidente, n'a pas voté.

La délibération est ainsi conçue:

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'esprit du projet de loi du Conseil d'Etat relative aux aides financières extraordinaires de l'Etat destinées aux organisations non gouvernementales à Genève touchées par le gel de l'aide internationale (PL 13593) (LAFONG) (D 1 07) du 12 février 2025, adopté par le Grand Conseil le 14 février 2025;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

décide:

Article premier. – But: la Ville de Genève, consciente de sa responsabilité en tant que plus grand centre de coopération multilatérale, entend soutenir les démarches du Canton de Genève actuelles et à venir en faveur des organisations non gouvernementales (ONG), afin de maintenir l'expertise de celles-ci en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale.

Art. 2. – Participation: est ouvert au Conseil administratif un crédit unique et extraordinaire de deux millions de francs suisses (2 000 000 de francs) au titre de participation de la Ville de Genève au soutien du Canton de Genève aux ONG sises dans le canton de Genève, aux conditions énumérées par le Conseil d'Etat dans son projet de loi adopté par le Grand Conseil le 14 février 2025 (PL 13593) (LAFONG) (D 1 07).

Art. 3. – Attribution: aussitôt le vote du Conseil municipal acté, le Conseil administratif prend langue avec le Conseil d'Etat afin que ces fonds puissent être accordés aux ayants droit dans les meilleurs délais.

Art. 4. – Financement: au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article 2 au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2 000 000 de francs. Cette charge sera imputée aux comptes budgétaires 2025.

Art. 5. – Déroulement: le Conseil administratif rend rapport au Conseil municipal sur l'utilisation des fonds ainsi octroyés.

Art. 6. – Urgence: l'urgence est déclarée.

La recommandation est ainsi conçue:

RECOMMANDATION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de signifier aux autorités fédérales la nécessité que la Confédération sorte de son silence et de son inaction pour intervenir aux côtés du Canton et de la Ville de Genève dans l'aide aux acteurs du multilatéralisme menacés par les décisions de Washington.

Un troisième débat n'étant pas réclamé, la délibération devient définitive.

La présidente. Cette délibération urgente est acceptée. Je vous explique ce qui va se passer pour qu'on soit tout à fait au clair sur les quelques minutes qu'il nous reste. Nous avons un dernier objet urgent à traiter… Nous allons ouvrir la préconsultation, et je vous explique pourquoi. C'est parce qu'il y a une demande de renvoi en commission. Donc ça va, tranquille, nous allons le faire, je lirai les nouveaux objets et nous aurons probablement terminé à 23 h comme prévu. Pas que vous soyez choqués et que vous pensiez qu'on démarre un débat maintenant à cinq minutes de la fin.

8. Projet de délibération du 11 mars 2025 de Mmes et MM. Joëlle Bertossa, Florian Schweri, Olivia Bessat-Gardet, Pascal Holenweg, Salma Selle, Brigitte Studer et Olivier Gurtner: «Loyers en ville de Genève: le juste prix!» (PRD-377)[1].

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Exposé des motifs

Les loyers en ville de Genève sont parmi les plus élevés de Suisse[2] et ne cessent d'augmenter[3]. Cette situation étrangle la classe moyenne et les petits commerces et contribue à la forte hausse de la précarité des Genevoises et des Genevois.

Le coût des logements est une des premières causes de détresse financière et est la principale source d'inquiétude des personnes à bas revenus et des familles de la classe moyenne et inférieure.

Alors que tout le monde devrait avoir accès à un logement abordable, salubre et assez grand pour tous les membres de la famille, il arrive trop souvent que ce soit tout l'inverse.

Les loyers trop élevés poussent les locataires et les entreprises à s'installer ailleurs.

Les propriétaires immobiliers ne jouent plus leur rôle social et les petits propriétaires ont été remplacés par de gros investisseurs motivés par des logiques mercantiles de profit et non par l'intérêt public[4].

En vingt ans, l'Association suisse des locataires (ASLOCA) estime à 78 milliards de francs le montant versé en trop par les locataires suisses[5].

Caritas Suisse dénonce depuis des années la disproportion entre les revenus des ménages et le prix des loyers qui, bien souvent, dépasse le tiers du salaire[6].

Le 3 mars 2025, l'Office fédéral du logement a décidé de baisser le taux d'intérêt de référence des prêts hypothécaires pour les contrats de location de 0,25 point, passant de 1,75 à 1,5%.

---

[1] *Mémorial* 182e année: Annoncé et motion d'ordonnancement, No 46, p. 7602.

[2] https://www.tdg.ch/quels-sont-les-loyers-dans-la-region-lemanique-663326633812 (consulté le 11 mars 2025)

[3] https://www.tdg.ch/immobilier-en-suisse-les-loyers-ont-de-nouveau-progresse-en-janvier-635729250775 (consulté le 11 mars2025)

[4] https://www.tdg.ch/geneve-lexplosion-des-loyers-illustree-par-un-cas-concret-226724093798#:~:text=Un%20bail%20récemment%20signé%20montre,nouveaux%20locataires%20de%20leurs%20droits. (consulté le 11 mars 2025)

[5] https://www.tdg.ch/logement-a-geneve-lasloca-invite-les-locataires-a-contester-leur-loyer-772110236664 (consulté le 11 mars 2025)

[6] https://www.caritas.ch/fr/de-nombreux-menages-luttent-encore-contre-les-couts-eleves-du-logement/ (consulté le 11 mars 2025)

Cette décision ouvre la voie à des baisses de loyer potentielles allant jusqu'à 3% du loyer. Mais la baisse de loyer n'est pas automatique et les locataires sont souvent mal informés des éventuelles voies de recours pour contester leur loyer et craignent des représailles de leur bailleur.

Il est grand temps de mettre un frein aux loyers abusifs et d'aider la population à payer le juste prix pour son logement ou son arcade commerciale.

Considérant:

– le nombre de loyers abusifs en ville de Genève;
– l'absence de contrôle automatique des loyers;
– la baisse du taux d'intérêt de référence des prêts hypothécaires pour les contrats de location de 1,75 à 1,5% au 3 mars 2025;
– la possibilité pour tout locataire de contester et de revoir son loyer à la baisse,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

décide:

Article premier. – Crédit

Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 500 000 francs destiné à la mise en place d'un système de bons permettant de financer une consultation auprès de l'un des services visés à l'article 3 afin de contrôler le montant du loyer du bénéficiaire.

Art. 2. – Bénéficiaires

[1] Peut bénéficier du bon tout titulaire d'un contrat de bail à loyer portant sur un logement ou sur un local commercial sis sur le territoire de la ville de Genève.

[2] La demande peut être déposée aux guichets de l'administration municipale ou par le biais d'un formulaire disponible en ligne en présentant une copie du bail et d'un document justifiant l'identité du bénéficiaire. Un seul bon peut être remis par chose louée durant la période définie à l'article 6.

Art. 3. – Services

[1] La Ville de Genève rend accessible au public une liste des services auprès desquels il est possible de faire valoir les bons.

[2] Ces services sont choisis et agréés par le département compétent de la Ville de Genève pour leur expérience en matière de droit du bail et de défense des locataires.

Art. 4. – Tâches des services

[1] Le service a pour tâche de contrôler si le montant du loyer versé par le bénéficiaire du bon pour la chose louée est conforme aux prescriptions légales.

[2] Si tel n'est pas le cas, le service informe le bénéficiaire du montant maximum admissible auquel devrait se situer le loyer de la chose louée et lui donne accès aux informations et documents utiles qui lui permettront de faire valoir ses droits envers le bailleur. Une intervention auprès du bailleur ou une procédure judiciaire n'est pas prise en charge par le système de bons.

[3] Le service est indemnisé par la Ville de Genève à concurrence du montant du bon. Il n'est pas autorisé à percevoir du bénéficiaire une autre rémunération.

[4] Le service tient à jour une statistique indiquant au minimum l'adresse de la chose louée et si possible le numéro officiel du logement ou du bâtiment, l'identité du bailleur et le cas échéant de son représentant (régie), le montant du loyer figurant dans le bail et le montant maximum admissible du loyer. La statistique est mise à la disposition de la Ville de Genève et du public, le cas échéant après anonymisation.

Art. 5. – Tâches du Conseil administratif et du département

[1] Le département contrôle régulièrement par sondage la qualité du travail effectué par les services.

[2] Il peut retirer l'agrément si le service ne fournit pas ou de manière insuffisante les prestations requises.

[3] Le département informe de manière proactive les bénéficiaires potentiels de l'offre de bon et des moyens d'y recourir.

[4] Le Conseil administratif règle les modalités du dispositif de bons par voie réglementaire.

Art. 6. – Durée

[1] Le dispositif a effet pour une durée d'une année à compter de la date de son introduction.

[2] Le département présente à l'échéance de la durée prévue ou à l'épuisement du crédit visé à l'article premier un rapport au Conseil municipal et lui propose le cas échéant de renouveler le dispositif.

Art. 7. – Couverture

Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 500 000 francs.

—***—

Une voix. Non!

La présidente. Je vous ai expliqué que j'ouvrais la préconsultation en vue d'un renvoi en commission. Je donne la parole aux auteurs pour cinq minutes puis on vote le renvoi en commission. Monsieur Florian Schweri, vous avez la parole.

Préconsultation

M. Florian Schweri (S). Merci, Madame la présidente. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, vous le savez, le coût des loyers est une préoccupation majeure de la population. On touche ici directement au porte-monnaie et à un besoin vital de tout un chacun. *(Brouhaha. Cloche.)*

Ces dernières années, les loyers ont explosé. Les habitantes et les habitants de notre ville, les familles, les personnes âgées, et plus largement…

La présidente. Je vous demande un peu de calme, s'il vous plaît. Ceux qui quittent déjà avant 23 h alors que ce n'est pas supposé être le cas, vous faites doucement parce que j'aimerais bien entendre M. Florian Schweri s'exprimer tranquillement.

M. Florian Schweri. Merci, Madame la présidente. Plus largement, toutes les catégories de la population paient toujours plus pour pouvoir se loger, parfois dans des conditions déplorables, voire insalubres, dans des logements trop petits, mal entretenus, mal isolés. Oui, la situation sur le marché du logement est extrêmement préoccupante. De même, les commerçants et les commerçantes, les artisanes et les artisans paient aussi toujours plus pour trouver un local où travailler, où exercer leur métier.

Tout récemment, le 3 mars 2025, le taux de référence a été abaissé de 1,75 à 1,5%. Cela peut paraître peu; ça ouvre néanmoins la porte à des baisses de loyer jusqu'à 3%. Des économies de loyer donc et autant de pouvoir d'achat en plus pour les locataires. Vous l'aurez compris, il est l'heure de demander une baisse des loyers. En fait, il est même nécessaire de le faire car celle-ci n'est malheureusement pas automatique. D'ailleurs, lorsque les taux augmentent, les augmentations de loyer ne sont légalement pas automatiques non plus. *(Brouhaha. Cloche.)* La différence, c'est qu'une régie est composée de professionnels de l'immobilier qui connaissent très bien les droits des propriétaires qu'ils défendent et qui ne

craignent pas de les faire valoir. Parce que c'est ça, le modèle économique d'un propriétaire immobilier privé, c'est extrêmement simple, c'est de gagner le plus d'argent possible en faisant payer les locataires le plus cher possible. Il n'y a rien de compliqué, il n'y a rien de social là-dedans, il n'y a qu'une logique marchande et spéculative.

A l'inverse, les locataires sont la partie faible du contrat de bail. Il y a donc à Genève – et c'est déplorable – des personnes, des familles qui vivent dans la peur de leur régie, dans la peur de contester leur loyer, dans la peur de demander les travaux qui devraient être effectués dans leur logement, dans la peur de se faire expulser arbitrairement parce que la régie veut relouer encore plus cher à quelqu'un d'autre. Pour lutter contre cette situation, le premier pas, c'est que les locataires sachent quels sont leurs droits, car plus nous serons nombreuses et nombreux à les faire valoir, plus nous serons fortes et forts, ensemble, et moins nous laisserons de pouvoir aux régies.

Il ne faut pas être dupes. En matière de logement, la loi de l'offre et de la demande ne fonctionne pas. L'offre et la demande, ça présuppose que l'on puisse se permettre de renoncer à la prestation si le prix ne nous convient pas. Or, en matière de logement, quel que soit le prix, il n'est pas possible de renoncer à avoir un toit sur la tête, parce qu'il s'agit d'un besoin vital. Cela provoque une totale disproportion du marché parce que les régies savent qu'elles trouveront toujours quelqu'un pour payer le loyer qu'elles demandent, même s'il est abusif.

La proposition du Parti socialiste est donc de financer des consultations pour que les locataires, autant les locataires de logement que les locataires de locaux commerciaux, puissent s'informer de leurs droits. Nous voulons offrir un bon à tout locataire qui habite sur le territoire de la Ville de Genève, car cela lui permettra de se rendre à une permanence de consultation afin de faire contrôler son loyer.

Les services qui tiendront ces permanences seront sélectionnés par la Ville de Genève pour leur expérience en droit du bail et en particulier dans la défense des locataires: études d'avocats, permanences juridiques ou associations. Ces services auront donc pour tâche de contrôler si le loyer respecte les règles légales. Si ce n'est pas le cas, ils fourniront au locataire concerné les documents et les informations nécessaires pour faire valoir ses droits auprès de la régie afin de faire baisser le loyer du local commercial ou du logement.

Ces services devront aussi tenir une statistique qui devra être rendue publique. De cette manière, les autorités et la population pourront se rendre compte de l'ampleur de la problématique. En réalité, ce sont plutôt les autorités qui doivent s'en rendre compte parce que la population, elle, elle le voit très clairement tous les mois quand elle consulte ses débits sur son compte bancaire. *(Applaudissements.)*

La Ville de Genève aura aussi pour tâche d'informer proactivement les locataires de logements et de locaux commerciaux pour qu'ils puissent avoir connaissance de ce dispositif et ainsi lutter contre le non-recours à cette prestation. Car malgré les compétences municipales qui sont certes limitées en la matière, la Ville de Genève doit prendre ses responsabilités et s'attaquer frontalement à ces loyers abusifs qui asphyxient bon nombre d'habitantes, habitants et entreprises de notre commune.

Aujourd'hui nous vivons la toute-puissance des milieux immobiliers, qui agissent contre la population avec la complaisance de certains élus de la droite fédérale. Face à cela, les locataires ont le droit de connaître leurs droits, et ils ont le droit de payer le juste prix pour leur logement ou leur arcade commerciale au lieu d'enrichir indûment chaque mois leur propriétaire.

Nous aurions voulu voter ce crédit ce soir *(exclamation)*, mais vu le temps qu'il nous reste et pour éviter que ce sujet important ne retourne dans les méandres de l'ordre du jour, je vous remercie de voter au moins en faveur de son renvoi à la commission du logement.

La présidente. Merci beaucoup. Ça va, vous en étiez à cinq minutes cinq secondes… Très bien. Merci beaucoup, Monsieur le conseiller municipal. Je vous fais voter l'entrée en matière puis nous voterons le renvoi en commission, comme le veut la procédure. *(Ndlr: selon le règlement du Conseil municipal, toute demande de renvoi en commission est mise aux voix à la fin du tour de préconsultation.)*

Mise aux voix, l'entrée en matière sur le projet de délibération est acceptée par 52 oui contre 15 non.

La présidente. Je donne la parole aux membres du Conseil administratif ou du Conseil municipal. Je vous demanderai donc de prendre la parole en faveur du renvoi en commission que vous souhaitiez proposer, comme ça on le vote, et voilà. Monsieur Maxime Provini, vous avez la parole. Il y a trois prises de parole… L'idée, c'était d'ouvrir la préconsultation pour le renvoi en commission afin que nous puissions tous traiter cet objet en commission. Vous voulez prendre la parole, Monsieur Provini? Vous voulez parler? Alors allez-y, vous avez la parole.

M. Maxime Provini (PLR). Merci, Madame la présidente. Je ne comprends pas du tout cette manière de mener ce débat à 22 h 59… C'est vous qui gérez l'ordre du jour, mais franchement, c'est à n'y rien comprendre.

J'ai du mal aussi à comprendre cette proposition – ça doit sûrement être l'heure tardive. Elle est évidemment louable mais elle est surtout très électoraliste. Finalement, je ne sais pas, j'ai essayé de comprendre… On ouvre un service, on met 500 000 francs dedans pour des bons de garde… *(Remarque.)* Non, pas pour des bons de garde, pour que la population puisse savoir si elle peut bénéficier ou non d'une baisse de loyer.

Je crois qu'il y a déjà largement assez d'instances pour ça, dont une qui est très proche des partis qui ont déposé cet objet. On pourrait d'ailleurs se demander si ce n'est pas directement l'Asloca qui a écrit cette proposition. Bien que vouloir protéger les locataires et les petits commerces face à l'augmentation des loyers soit une intention légitime, le projet de délibération qui est présenté comporte plusieurs limites majeures.

Déjà, de une, il ne garantit pas de résultats concrets. Le seul résultat concret, c'est qu'on va dépenser 500 000 francs pour une mesure qui existe déjà, qui est déjà proposée par l'Asloca. Ensuite il s'agit de financer une consultation qui ne va pas se traduire par une baisse de loyer réelle. En outre, ce projet de délibération crée un dispositif administratif et un surcoût potentiellement important alors que le contrôle et la contestation des loyers abusifs relèvent déjà d'instances cantonales, sachant qu'on peut toujours aussi avoir recours à l'Asloca. De plus, s'attaquer au problème des loyers élevés par ce biais très ponctuel ne résoudra pas les causes structurelles posées par le manque de logements abordables à Genève. Enfin, la mise en place de ce système empiète sur les responsabilités existantes du secteur associatif, risquant la confusion et la redondance.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à refuser ce projet de délibération et plutôt à continuer de sensibiliser les habitantes et les habitants de la ville, comme on aime forcément bien le faire, et leur rappeler vers quelles instances et associations ils peuvent s'adresser. Car là, à force de multiplier les couches, vous allez juste vous retrouver avec des gens qui ne sauront même plus à qui ils doivent s'adresser pour exiger une baisse de loyer. Je pense que créer une telle confusion ne sera que contre-productif et ça revient à dépenser de l'argent bêtement alors qu'on a déjà suffisamment de déficit dans notre Ville.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Bon, à ce que je comprends, puisqu'il y a quelques demandes de parole, la discussion ne se fera pas uniquement en commission… Peut-être qu'on le fait un peu rapidement… *(Remarque.)* Oui parce que l'idée c'était de renvoyer cet objet en commission. Mais il n'y a pas de problème, on y va. Monsieur Luc Zimmermann, vous avez la parole.

M. Luc Zimmermann (LC). Merci, Madame la présidente. Moi j'ai compris comme vous, du coup je ne vais pas forcément aborder le fond. Il y aurait tellement de choses à dire…

Si j'ai bien compris, on va voter sur le renvoi à la commission du logement. Donc, déjà de un, juste pour faire une petite remarque, peut-être que c'est l'Asloca qui a aidé à rédiger ce texte. Du coup je respecte un peu plus le Parti socialiste qui est revenu un peu sur terre en proposant quand même de renvoyer cet objet en commission. Pour auditionner notamment qui? L'Asloca, par exemple. *(Rires.)* On vous remercie donc pour votre candeur et votre honnêteté.

Cela étant, je ne vais pas parler du fond. Pourquoi? Je m'étonne de quelque chose ici, et je pense que c'est le cas aussi pour le groupe en entier. On a eu hier la possibilité de demander le renvoi sans débat en commission *(ndlr: lors du vote des motions d'ordonnancement).* On avait une minute de temps de parole et c'était renvoyé en commission et non pas voté sur le siège… Pourquoi, sachant cela, on parle maintenant cinq minutes sur le fond de l'objet pour ensuite venir dire: «Ah, en fait, non, nous voulons renvoyer à la commission du logement»? Donc, moi, je me fie au bureau et à la présidente, car ce sont eux qui doivent savoir si on aurait dû permettre ce qui s'est passé là, ou s'il y a une sorte de subterfuge qui a été utilisé. Nous voterons oui au renvoi à la commission du logement pour que cet objet y soit traité, et qu'ensuite on fasse un débat de fond quand il reviendra en séance plénière.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Olivier Gurtner et Monsieur Kevin Schmid.

M. Olivier Gurtner (S). Merci beaucoup. Très rapidement, parce qu'on ne va pas prolonger plus que nécessaire… *(Remarque.)*

La présidente. La liste est close, oui…

M. Olivier Gurtner. Sur la forme… On a entendu toute la soirée d'hier dans le débat sur les participations citoyennes que la gauche était sourde, aveugle, incapable d'entendre et d'écouter pendant les débats, incapable de s'adapter sur ce qui est proposé, discuté, d'aller plus à fond dans le détail. Eh bien, justement, c'est ce qui s'est passé entre le dépôt de cette proposition hier et aujourd'hui. Un certain nombre de retours, de doutes, d'incertitudes… *(Commentaires de Mme Roullet.)* Madame Roullet, ça suffit! Vous n'arrêtez pas de commenter depuis le début. Ça suffit, vous n'êtes pas toute seule ici à tenir le crachoir. En l'occurrence, c'est moi

qui ai la parole. Donc merci de respecter une fois pour toutes la personne qui intervient. *(Exclamation de Mme Roullet.)* Silence!

La présidente. Allez-y, faites vite, s'il vous plaît, comme ça on vote ce renvoi en commission et on va se coucher.

M. Olivier Gurtner. On ne va pas ergoter, chouiner et râler; il n'y a vraiment rien d'autre à faire… Je reviens donc sur ce que je disais… C'est précisément parce qu'il y a eu des doutes, des incertitudes et des remarques entre hier et aujourd'hui que notre conclusion est de renvoyer cet objet en commission. Prenons le temps de l'étudier, de critiquer, de l'amender si besoin, de transformer la nature de l'objet… Ça aura au moins le mérite de revenir sur le fond, sur ces 150 millions de francs que les Genevois paient en plus sur dix ans chaque année, ce qu'a très bien montré l'enquête de la RTS citée dans le débat.

Oui, il y a des gens qui ne connaissent pas leurs droits, qui n'osent pas demander une réduction de loyer. Alors c'est normal que les personnes soient encouragées, soient informées, soient accompagnées pour faire des demandes, car ce n'est pas facile quand on est face à une régie de connaître les règlements, de connaître les formulaires et ainsi de suite. Donc oui, ce sujet, ce projet a toute son importance pour les locataires que nous devons défendre toutes et tous, sans exception.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Kevin Schmid, il reste deux minutes trente pour le Parti libéral-radical et nous voterons ce renvoi en commission.

M. Kevin Schmid (PLR). Merci, Madame la présidente. Ce n'est quand même pas moi qui ai décidé d'ouvrir ce débat maintenant… Vous me permettrez simplement de dire deux mots ici.

La présidente. Vous avez cinq minutes par groupe, c'est la raison pour laquelle je vous dis qu'il vous reste deux minutes trente.

M. Kevin Schmid. Cela dit, je vais quand même prendre ces deux minutes trente pour dire un mot et peut-être aussi à propos du fond car je ne suis pas certain d'avoir l'occasion de traiter cet objet en commission, pour les raisons que vous connaissez.

Je ne suis pas persuadé, malgré la diatribe que mon estimé collègue de gauche vient de nous opposer, nous expliquant que c'était finalement une question d'abolition des privilèges, de fonds de commerce politique et électoral… Enfin, je suis là pour dire ce qu'il n'a plutôt pas dit. On est en période électorale effectivement… On a une mesure complètement arrosoir. C'est-à-dire qu'on aurait pu intervenir sur mille aspects, dire qu'on referait de l'information, qu'on rappellerait les instances auxquelles on peut s'adresser lorsqu'on a une question sur le montant effectif… Mais non, on décide de faire à nouveau l'arrosoir.

Vous ne me ferez pas croire, ni aux gens qui ne nous regardent probablement plus – et c'est pourquoi je voulais vous le dire à vous, chers collègues *(exclamation)* –, que la temporalité de cette proposition n'a rien à voir avec…

La présidente. Non! Non!

M. Kevin Schmid. … les élections qui approchent!

La présidente. Non, non! Là, c'est bon. Franchement, je m'excuse, mais non. *(La présidente coupe le micro de M. Schmid.)*

M. Kevin Schmid. De la même manière…

La présidente. Si vous vous en tenez à vos propos, oui, mais on ne parle plus d'élections. C'est terminé cette histoire, je vous l'ai dit. *(Exclamations)* On se calme. Je vous redonne la parole sur le fond. Je vous ai arrêté parce que je ne veux pas d'allusion aux propagandes politiques. *(Exclamation.)* Vous allez récupérer votre parole, ne vous inquiétez pas. J'insiste sur le fait qu'on ne fait plus d'allusion non pas à la propagande puisqu'on en fait tout le temps, mais à la période électorale. S'il vous plaît. Donc Monsieur Kevin Schmid, vous avez de nouveau la parole, mais pas d'allusion à la campagne, s'il vous plaît.

M. Kevin Schmid. Je suis estomaqué, Madame la présidente, par ce qui vient de se passer. Complètement estomaqué. *(Exclamation.)*

La présidente. Eh bien, vous avez le droit de parler, Monsieur.

M. Kevin Schmid. C'est mon droit politique le plus strict de faire allusion à la raison pour laquelle cette proposition arrive à ce moment devant ce plénum…

La présidente. C'est une interprétation, Monsieur le candidat. *(Remarque.)*

M. Kevin Schmid. … et de l'expliquer à mes collègues et à ceux qui voudraient bien nous regarder. Ce que vous venez de faire là, c'est parfaitement contraire, un, au règlement et, deux, à l'éthique que vous devriez vous imposer. *(Applaudissements.)*

La présidente. Monsieur le conseiller municipal, je vous laisse le droit de parler.

M. Kevin Schmid. Rien du tout! Rien du tout!

La présidente. Si vous faites allusion à la campagne, c'est compliqué.

M. Kevin Schmid. C'est inacceptable!

La présidente. Je vous laisse la parole, Monsieur le conseiller municipal. Si vous ne voulez pas la prendre, c'est comme vous voulez. Eh bien, je vous fais voter le renvoi en commission, puisque M. Kevin Schmid ne veut pas prendre la parole alors qu'il l'avait encore un peu.

J'aimerais qu'on puisse se calmer un peu, s'il vous plaît. *(Brouhaha.)* Le Parti socialiste avait demandé un renvoi en commission, donc j'aimerais qu'il le dise formellement, comme ça on fait voter ce renvoi.

Une voix. On a clos la liste… *(Brouhaha.)*

La présidente. La liste est close… Monsieur Schweri, vous voulez renvoyer formellement cet objet? A quelle commission? Logement, très bien.

Mis aux voix, le renvoi du projet de délibération à la commission du logement est accepté par 49 oui contre 13 non.

La présidente. Nous en avons terminé ce coup-ci. Je lis les nouveaux objets et nous rentrons.

9. Propositions des membres du Conseil municipal.

La présidente. Nous avons reçu la motion et le projet de délibération suivants:

– M-1876, de *Mmes et MM. Laurence Corpataux, Bernard Delacoste, Uzma Khamis Vannini, Alpha Oumar Dramé, Omar Azzabi, Ana Maria Barciela Villar, Leyma Milena Wisard Prado, Anna Barseghian, Valentin Dujoux, Jacqueline Roiz et Charles-Antoine Kuszli*: «Parc des Cropettes: aménager et sécuriser en faveur des enfants et des familles»;

– PRD-379, de *Mmes et MM. Maxime Provini, Michèle Roullet, Alia Meyer, Patricia Richard, Yves Steiner, Nadine Béné, Kevin Schmid, Ruzanna Tarverdyan, Yves Herren, Roger Gaberell, Aurélien Borgeaud, Fabienne Beaud, Oana Cotoi et Jean-Luc von Arx*: «Création d'un incubateur culturel en Ville de Genève pour le soutien aux artistes et structures culturelles».

10. Interpellations.

La présidente. Nous avons reçu les interpellations écrites suivantes:

– IE-155, de *M. Maxime Provini et Mme Michèle Roullet*: «Réaménagement de la rue de Carouge: garantir un accès ponctuel aux riverains et soutenir l'activité commerciale»;

– IE-156, de *M. Maxime Provini*: «Gouvernance du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM): suspension prolongée, nouvelle nomination et poste RH vacant».

11. Questions écrites.

La présidente. Nous avons reçu les questions écrites suivantes:

– QE-791, de *Mmes et MM. Mark Giannelli, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Oana Cotoi, Fabienne Beaud, Aurélien Borgeaud et Roger Gaberell*: «Des bornes électriques pour tous les commerçants de la plaine de Plainpalais»;
– QE-792, de *Mme Léonore Baehler*: «Quel est le taux de couverture actuelle de canopée en ville de Genève?»;
– QE-793, de *Mme Léonore Baehler*: «Quels sont les véritables résultats de la politique de désimperméabilisation à Genève, et pourquoi l'augmentation des surfaces imperméabilisées persiste-t-elle?».

La présidente. Nous en avons terminé avec les nouveaux objets. Je vous souhaite une bonne soirée. On se retrouve lundi.

Séance levée à 23 h 10.

SOMMAIRE

1. Exhortation 8242

2. Communications du Conseil administratif 8242

3. Communications du bureau du Conseil municipal 8242

4. Questions orales 8243

5. Motion du 11 mars 2025 de Mmes et MM. Maryelle Budry, Brigitte Studer, Livia Zbinden, Charlotte Meierhofer, Gazi Sahin, Cecilia Zaugg, Christian Zaugg, Joëlle Bertossa, Manuel Zwyssig, Théo Keel, Uzma Khamis Vannini, Ana Maria Barciela Villar, Laurence Corpataux et Valentin Dujoux: «Pour mieux connaître l'apport des femmes et s'en réjouir» (M-1875) 8244

(Interventions). 8245

6. Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 29 avril 2024: «Pour un quartier des Eaux-Vives tourné vers l'avenir!» (P-513 A) 8256

(Interventions). 8266

7. Projet de délibération du 11 mars 2025 de Mmes et MM. Yves Herren, Anne Carron, Jean-Luc von Arx, Oana Cotoi, Mark Giannelli, Fabienne Beaud, Aurélien Borgeaud, Roger Gaberell, Théo Keel, Joëlle Bertossa, Uzma Khamis Vannini, Manuel Zwyssig, Ahmed Jama et Luis Vazquez: «Pour une Ville de Genève, capitale mondiale de la coopération multilatérale, qui assume pleinement sa responsabilité et assure un soutien aux ONG de la Genève internationale» (PRD-375). 8282

(Interventions). 8284

8. Projet de délibération du 11 mars 2025 de Mmes et MM. Joëlle Bertossa, Florian Schweri, Olivia Bessat-Gardet, Pascal Holenweg, Salma Selle, Brigitte Studer et Olivier Gurtner: «Loyers en ville de Genève: le juste prix!» (PRD-377) 8308

(Interventions). 8311

9. Propositions des membres du Conseil municipal 8319

10. Interpellations 8319

11. Questions écrites 8320

Le mémorialiste:
Gérard-Philippe Riedi